

REDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 114 54

PRIX DES ABONNEMENTS  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### La France sollicitée à une imprudence. Jugements italiens sur le bolchévisme. Les produits japonais en Abyssinie.

Il semble paradoxal que, au milieu de l'inquiétude que donne au monde l'exaltation du chauvinisme germanique, les grands chefs de la politique internationale poursuivent à Genève leurs efforts pour le désarmement des vainqueurs de la guerre et le réarmement de l'Allemagne.

Le gouvernement de Londres continue de presser la France et ses alliés de se démunir des sécurités que leur donne leur supériorité militaire. Le gouvernement italien appuie avec ardeur ces instances. Nous espérons que la France y résistera. Elle n'assurera pas seulement ainsi sa propre tranquillité, qui n'a jamais été plus clairement menacée que maintenant; elle rendra encore service à l'Europe entière. L'exemple de l'Autriche est là pour le prouver, et les acclamations qui ont accueilli le chancelier Dollfuss à la tribune de la Société des nations ont assez fait connaître les sentiments du monde.

En attendant, la pression anglo-italienne continue de s'exercer sur la France. A Genève, sir John Simon a montré, l'autre jour, une insistance à prôner le désarmement qui a produit un sentiment de malaise dans l'opinion française. Le ministre anglais des affaires étrangères a eu l'air de dire que le désarmement suffirait à établir la sécurité. Que les socialistes nous chantent cette antienne, passe! Cela fait partie de leur système pour émousser le sentiment patriotique. Mais qu'un ministre anglais croie à cette chimère, cela étonne.

Pour ne pas trop alarmer la France, M. John Simon a donné l'assurance que les pourparlers sur le désarmement ne se tiendraient pas ailleurs qu'à Genève, dans le cadre de la Société des nations; il a démenti énergiquement qu'il fût question, de nouveau, de les transporter dans le huis clos d'une conférence à quatre, selon le projet primitif de M. Mussolini. La France, d'ailleurs, n'y consentirait pas, puisque, déjà, elle a fait amender le projet de pacte à quatre de façon à n'être pas prisonnière d'une procédure de révision des traités qui se ferait en dehors de la Société des nations.

Malgré tout, on voit que les hommes d'Etat anglais ont de la peine à se dépendre d'une condescendance pour l'Allemagne qui s'expliquait au lendemain de la guerre, quand elle pouvait favoriser le régime démocratique, mais qui est bien imprudente à l'égard du régime nationaliste.

Quant au gouvernement italien, on appréhende fort, à Paris, les initiatives qu'on s'attend à lui voir prendre dans cette affaire. On ne doute pas qu'il ne reste fidèle au parti chaleureux qu'il a pris naguère en faveur des revendications germaniques, malgré le rapprochement qui s'est opéré depuis lors entre Paris et Rome, sous l'effet de leur commun désir de défendre l'Autriche contre les entreprises hitlériennes. Pour le gouvernement fasciste, la résistance qu'il a dû opposer à ces entreprises est un motif de plus de chercher à faire plaisir à l'Allemagne en soutenant sa prétention à l'égalité de droits en fait d'armement. L'opinion française se demande avec anxiété jusqu'où ira la complaisance italienne.

Si loin qu'elle puisse se porter, la France, espérons-le, saura rester ferme et se souvenir que, de sa fermeté, dépend la tranquillité de l'Europe.

Un ingénieur italien, qui vient de travailler pendant deux ans dans les usines soviétiques, a publié un livre intitulé : *Jugements sur le bolchévisme*.

Il y affirme que l'Etat soviétique, en se faisant agriculteur, industriel, commerçant,

n'a, en fin de compte, atteint aucun des buts qu'il visait et que, loin d'avoir procurer le bien-être aux populations russes, il n'a fait que répandre la misère.

Ces considérations ne sont certes pas nouvelles. De nombreux ouvrages ont déjà exposé les mêmes thèses. Mais il faut faire remarquer que les conclusions de cet ingénieur ont été résumées dans une note du *Popolo d'Italia* qui a été reproduite par tous les journaux de la péninsule.

L'idée centrale de cette note, qui est aussi celle du livre, oppose à la conception soviétique de l'Etat la conception fasciste, suivant laquelle ledit Etat, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, ne veut nullement être agriculteur, industriel et commerçant, mais entend uniquement imposer une discipline à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Il faut encore souligner que cette note, qui dénonce les méfaits du communisme et qui marque nettement les différences qu'il y a entre les régimes fasciste et bolchéviste, a été publiée au lendemain du pacte d'amitié italo-russe.

Il semble qu'on veut réagir de cette façon, à Rome, contre certaines critiques qui représentent la politique de l'Italie à l'égard de la Russie comme favorisant les doctrines de Moscou, sur le terrain des idées. Enfin, on entend affirmer, une fois de plus, que les questions de régime n'ont rien à voir avec la politique extérieure.

Le Japon, à en croire une dépêche de Tokio, aurait réussi à s'assurer, en Abyssinie, de vastes concessions économiques ainsi qu'un débouché pour son émigration.

Cette nouvelle a été reproduite sans commentaires par les journaux italiens. Cependant, si elle se révèle exacte, elle n'ira pas sans causer un grand émoi dans divers milieux italiens, et notamment dans les milieux industriels, en raison de la concurrence du Japon qui, après s'être manifestée peu à peu dans tout l'Orient, fait actuellement sentir ses effets jusqu'en Méditerranée.

Il s'agit spécialement de produits textiles que le Japon, grâce aux diverses méthodes du *dumping*, et surtout grâce à des salaires très bas, réussit à vendre à des prix défiant toute concurrence. Si le Japon réussit à se tailler une sphère d'influence en Abyssinie et à y faire triompher ses méthodes, il est à craindre que cette concurrence, installée aux portes de l'Europe, ne s'étende à d'autres domaines.

D'autre part, toute émigration japonaise d'envergure dans l'Afrique orientale, et spécialement en Abyssinie, est de nature à entraîner, un jour ou l'autre, de sérieuses complications.

On sait, au reste, l'intérêt que suscite, dans les milieux coloniaux et politiques italiens, la question éthiopienne. Certes, le gouvernement fasciste poursuit, depuis de nombreux mois, à l'égard de l'Abyssinie, une politique de réserve et de prudence. Il limite son action à de bons rapports avec Addis-Abbéba, mais il est évident que, dès maintenant, il examinera avec attention l'action du Japon en Abyssinie où, en raison de la proximité de la Somalie et de l'Erythrée, les intérêts italiens sont importants.

### La propagande socialiste dans la jeunesse

Paris, 29 septembre.

Le congrès de la Confédération générale du travail a voté des résolutions approuvant la création d'un centre laïque, d'auberges de jeunesse et l'organisation de groupements des amis de l'enfance ouvrière constitués pour organiser des communautés d'enfants.

## Le jour de M. Dollfuss

La date du 27 septembre restera importante dans les annales de la quatorzième Assemblée générale de la Société des nations. Elle marquera le jour où le chancelier autrichien Dollfuss aura prononcé, comme chef de la délégation de son pays, un discours auquel aura été fait un accueil qu'on peut considérer comme plus important encore que le discours lui-même.

Deux personnalités sollicitaient particulièrement l'attention : M. Dollfuss et M. Goebbels, celui-ci ministre allemand de la propagande dans le gouvernement présidé par le chancelier Hitler. On les considérait comme deux antagonistes, l'un représentant une Autriche qui veut rester en dehors du Reich, l'autre étant particulièrement représentatif du nationalisme-social allemand, qui lutte pour l'*Anschluss*. On considérait comme certain que M. Dollfuss prononcerait un discours à l'appui de sa politique. On n'attendait pas de réplique de M. Goebbels lui-même, puisque ce rôle appartenait, s'il est tenu, à M. von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich et chef de la délégation allemande. Mais, malgré cela, on avait l'impression que c'est surtout à M. Goebbels que s'adresseraient les paroles du chancelier autrichien.

Le hasard de l'ordre alphabétique voulait que les deux antagonistes fussent placés, dans la salle des séances, non loin l'un de l'autre. Le premier banc est occupé par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Australie et de l'Autriche. Celle de l'Allemagne a sa place au centre de ce premier banc, juste en face de la tribune; celle de l'Autriche, à la gauche du président. L'une et l'autre ne sont séparées que par deux fauteuils australiens. Ainsi, les regards pouvaient se porter facilement du champion allemand de l'*Anschluss* à son adversaire autrichien.

La comparaison entre ces deux hommes produit une impression curieuse. Physiquement, il ne s'agit pas de Goliath luttant contre David. Car, si M. Dollfuss est petit de taille, d'une petitesse devenue légendaire, M. Goebbels n'est guère plus grand et, d'autre part, il est beaucoup plus mince. Des deux, c'est incontestablement M. Dollfuss qui a l'air le plus Allemand. Le correspondant d'un journal parisien a même pu dire que M. Goebbels, avec ses cheveux foncés et son faciès affilé, avait l'air « latin ».

En entendant les propos qui se tenaient à Genève, on aurait pu, avant l'Assemblée, se demander quel accueil serait fait au chancelier autrichien. Car ce serait manquer au devoir d'objectivité que de ne pas reconnaître que sa politique intérieure lui a aliéné quelques sympathies, dans les milieux qui tiennent pour la démocratie traditionnelle et parlementaire contre le régime d'autorité qu'on appelle fascisme en Italie, et nationalisme-social en Allemagne.

La récente et complète transformation du gouvernement autrichien en un gouvernement autoritaire a fait disparaître, au point de vue de la politique intérieure, ce qui différenciail l'Autriche de l'Allemagne et de l'Italie. C'est pourquoi ceux qui, hors d'Autriche, combattaient l'*Anschluss* au nom de la démocratie, avaient perdu un de leurs arguments, en même temps qu'une des raisons de leur sympathie pour le chef du gouvernement autrichien.

Il faut donc s'attendre à ce que, dans tous les pays à gouvernement démocratique et parlementaire, les partis de gauche, et surtout d'extrême-gauche, témoignent de quelque froideur à l'égard du nouveau régime autrichien. Il y aura là un facteur qu'on ne saurait négliger.

Par contre, M. Dollfuss, à cause de la volonté qu'il manifeste d'instaurer en Autriche un Etat chrétien, a gagné beaucoup de sympathies parmi les milieux où l'on déplore l'invasion du matérialisme dans la politique contemporaine.

Ces considérations, qui ont trait à des questions de politique intérieure, ou qui sont d'ordre moral, pouvaient influencer les esprits dans un sens ou dans l'autre, et c'est à cause de cela que les uns se demandaient quel accueil serait fait à Genève au chancelier autrichien. Mais des considérations de ce genre pouvaient difficilement influencer les délégations envoyées à l'Assemblée générale de la Société des nations par des gouvernements uniquement préoccupés de grande politique internationale. Une assemblée ainsi composée représente presque une réunion de diplomates, c'est-à-dire de gens considérant comme contingences sans portée des questions auxquelles de simples politiciens attachent une grande importance.

Dès le début de l'Assemblée générale, et déjà avant le jour où M. Dollfuss devait prendre la parole, on a pu remarquer qu'il était très entouré et qu'on lui témoignait beaucoup d'intérêt. On a quand même été surpris de l'extraordinaire enthousiasme avec lequel il a été accueilli, lors-

qu'il est monté à la tribune pour prononcer son discours. On pouvait même se demander s'il arriverait à le prononcer, car il semblait que les applaudissements ne voulaient pas cesser.

Le signataire de ces lignes a assisté à bien des manifestations de la Société des nations. Il n'y a jamais vu accueillir un homme avec plus d'enthousiasme. Même Briand, aux jours où il était le plus populaire comme « apôtre de la paix », n'a pas connu pareils honneurs.

Cette manifestation se renouvela après que M. Dollfuss eut prononcé son discours, — en un allemand qui sentait l'Autriche plutôt que l'Allemagne.

Si l'on s'était attendu à ce que le chancelier autrichien partit en guerre contre le Reich allemand, à cause de sa politique favorable à l'*Anschluss*, on aurait pu être déçu après avoir entendu son discours. Mais on aurait eu tort d'attendre cela de lui, car c'eût été contraire au ton qu'il est de coutume d'observer à la Société des nations. Ce n'est que vers la fin de son discours qu'il devait affirmer la politique d'indépendance de l'Autriche, et il l'a fait avec modération, quoique avec fermeté.

La plus grande partie de ce discours a été consacrée à la politique intérieure de l'Autriche, surtout au point de vue social et économique. On peut dire que, notamment au point de vue économique, M. Dollfuss a pris position contre ce qu'on appelle l'« autarchie », et en faveur d'une collaboration internationale, avec l'aide de la Société des nations.

En ce qui concerne la politique sociale, il faut noter cette déclaration du chancelier autrichien : « L'Autriche s'inspire surtout des principes énoncés par le Saint-Père en vue de la solution des problèmes sociaux de notre époque. » Il y a là une confirmation de ce qu'on avait déjà appris sur le caractère chrétien de la politique que veut suivre le nouveau régime.

On a souvent reproché à l'Autriche de pratiquer, au point de vue économique et financier, une « politique de mendiant ». On voulait dire par là qu'elle allait pleurer misère auprès des autres pays, dont elle implorait la compassion pour qu'ils lui vinssent en aide. M. Dollfuss a sans doute voulu réagir contre cette tendance. « Il ne s'agit pas, a-t-il dit, de sacrifices unilatéraux à faire par d'autres Etats en faveur de l'Autriche. » Il demande une politique d'échanges qui profite également aux uns et aux autres. L'Autriche, a-t-il fait remarquer, achète plus à l'étranger que l'étranger ne lui achète, et il demande simplement que l'équilibre s'établisse dans les échanges.

Très intéressant a été le passage du discours du chancelier autrichien relatif à la conférence de Stresa et à la politique économique des pays du bassin du Danube. Car il sortait ainsi du cadre étroitement autrichien pour toucher, — il est vrai au seul point de vue économique, — la brûlante question danubienne.

La conférence de Stresa avait établi, l'année passée, « un programme économique pour les Etats danubiens et pour l'Autriche ». C'est sur la base des recommandations de cette conférence que l'Autriche a négocié avec la Hongrie, la Yougoslavie, la Tchéco-Slovaquie. Mais, a constaté le chancelier, « les résultats sont loin d'être suffisants, et cela non seulement pour l'Autriche, mais aussi pour les autres Etats danubiens. » C'est pourquoi il demande que de nouveaux efforts soient faits sur la base des recommandations de Stresa.

« A cet égard, a-t-il ajouté, l'Autriche s'adresse également à la Société des nations, en la priant d'encourager sous tous les rapports, par sa haute autorité morale, ses efforts. Il est évident qu'il s'agit ici, — ainsi qu'il a été reconnu de toutes parts, — non pas seulement de la consolidation économique de l'Autriche, mais aussi de la reconstruction économique du bassin danubien. »

Cet appel sera-t-il entendu? Ou bien les Etats danubiens continueront-ils à souffrir des rivalités de grandes puissances qui ne s'entendent pas sur la manière dont il conviendrait d'aménager, politiquement et économiquement, le bassin danubien? Car on sait que, sur ce point, la politique et l'économie sont en lutte.

Voici, pour finir, le court mais significatif passage de son discours où le chancelier autrichien a pris position contre l'*Anschluss* :

« Après les dures années de lutte pour son existence, l'Autriche affirme aujourd'hui, plus que jamais, sa liberté et son indépendance. Elle les affirme tant en vertu des traités formels que et surtout par la libre volonté de sa population. Notre histoire, notre situation géographique et notre culture confèrent le droit et imposent le devoir à notre petit pays allemand d'être un membre utile de la communauté des nations, et de le rester. »

On aura remarqué ces mots : « notre petit pays allemand. » Il y a là une confirmation de

la doctrine que Mgr Scipiel avait formulée de la manière suivante : « Un peuple en deux Etats. » Autrement dit, M. Dollfuss, pas plus que Mgr Scipiel, ne conteste le caractère allemand du peuple autrichien ; mais il est de ceux qui veulent que ce peuple reste politiquement séparé du Reich.

D'une manière générale, le discours du chancelier autrichien a été ce qu'on pouvait attendre de lui dans la circonstance, ni plus modéré, ni plus combatif qu'il ne convenait. Mais, il faut le répéter, le principal événement de la journée a été la manière dont la Société des Nations, presque unanime, a pris parti pour M. Dollfuss. Il y a là un facteur de politique internationale qui a sa signification et sa valeur.

## Les radicaux français et les problèmes du jour

Paris, 29 septembre.

En prévision de leur congrès annuel qui doit avoir lieu tout prochainement à Vichy, diverses Fédérations régionales du parti radical et radical-socialiste ont tenu, ces derniers temps, des assemblées importantes.

L'une des plus remarquables a été celle qui s'est tenue à Tours, sous la présidence de M. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, et qui a groupé les délégués de dix départements du centre et de l'ouest de la France. Le principal orateur en a été M. Chautemps lui-même, qui n'a pas manqué, on le pense bien, de faire l'apologie du gouvernement dont il fait partie, mais qui s'est aussi prononcé fermement en faveur d'une politique de redressement économique et financier. Mais, plus intéressants encore que ce discours sont les vœux qui ont été votés par l'assemblée de Tours et où se trouve réclamé l'équilibre du budget, réalisé surtout aux moyens d'économies.

Dans l'un de ces textes, il est formellement demandé au gouvernement de mettre en garde les travailleurs « contre les redoutables dangers que leur ferait immanquablement courir toute politique de facilité et d'expédients... », qui, dans les circonstances présentes, conduirait fatalement à une inflation mortelle.

C'est un langage tout semblable qu'a tenu M. René Renoult, sénateur, ancien garde des sceaux, à la Fédération radicale du département du Var. Il a proclamé, disent les résumés que la presse a donnés de son discours, « la nécessité absolue... d'équilibrer, par des décisions viriles, le budget de 1934 ». M. Paul Marchandau, député-maire de Reims, n'a pas été moins net, à Dijon, à l'assemblée de la Fédération radicale de l'Est. Lui aussi, il s'est prononcé pour « l'établissement d'un équilibre rigoureux du budget et pour une défense nationale efficace ».

Il convient de citer encore M. Albert Peyronnet, sénateur de l'Allier, qui, dans un discours à un concours agricole, a déclaré : « Le péril de l'inflation est à nos portes ; il faut le conjurer. Abandonnons les méthodes surannées où nous sommes enlisés, où nous finirons par être ensevelis. Mettons fin aux abus qui pullulent en pensant que le contribuable n'en peut plus et qu'il succombe sous le poids des impôts. »

La session des Conseils généraux qui vient de s'ouvrir a également fourni à nombre d'hommes politiques français, et non des moindres : M. de Monzie, M. Joseph Caillaux, M. François Piétri, l'occasion de déclarations fort intéressantes et dont certaines débordent le problème de l'équilibre budgétaire. Chacun à leur manière, ils ont traduit leur impression sur la situation présente et les questions difficiles qu'elle pose pour les gouvernements démocratiques, s'ils ne se décident pas à se réformer promptement eux-mêmes et à s'adapter à ce qu'exigent les circonstances nouvelles dans lesquelles nous vivons.

La harangue du ministre de l'éducation nationale, M. de Monzie, nous a paru particulièrement curieuse et, par certains côtés, pénétrante. « Que si, a-t-il dit à ses collègues du Conseil général du Lot, qui venaient de le réélire président, que si, en plusieurs lieux du monde, la démocratie porte la peine d'une certaine désaffection populaire, c'est qu'elle se montre trop lente ou trop procédurière et semble confondre le respect des formes avec le culte des principes. » Ceci encore est à retenir qui caractérise, en maints pays, la période où nous sommes entrés : « Le travail se retire comme un océan à marée basse devant les générations nouvelles, qui s'avancent sur la grève des jours. Et plus que le désarroi des choses, cette inquiétude des hommes, des jeunes hommes, alimente l'alarme des temps présents. »

Et voici M. Caillaux qui ne craint pas d'avouer, devant le Conseil général de la Sarthe, qu'il préside aussi, que « l'immeuble qui nous abrite présente des lézards » et que « le choix ne nous est laissé qu'entre la rénovation de la maison où nous demeurons et le chaos où nous ne voulons pas verser. » S'agit-il du rétablissement financier, il se heurte, a dit M. Caillaux, à deux obstacles qui « s'épaillent souvent, sans qu'il y paraisse » et qui sont : « un mandarinat administratif fortement ancré et de vigoureux groupements professionnels principalement soucieux de consolider et d'accroître les avantages qu'ils ont arrachés ».

M. Piétri n'appartient pas aux milieux radicaux et radical-socialistes ; mais, parmi les

hommes politiques du centre gauche, il est un de ceux qui ne refuseraient pas de collaborer avec les radicaux, une fois ces derniers séparés des socialistes. Or, sur le fond des choses, il ne pense guère, touchant les finances publiques, autrement que M. Caillaux et que bien d'autres ; ou encore, touchant la situation générale, autrement que M. de Monzie. Pour lui, ainsi qu'il l'a déclaré au Conseil général d'Ajaccio, « le redressement des esprits conditionne le redressement des finances ». Au reste, nous ne saurions nous dissimuler l'évidence : « Un vent de réaction violente souffle sur le vieil Etat libéral, dont les principes et la structure se sont imposés au monde pendant plus d'un siècle. »

Les courants d'idées qui se dessinent, dans les milieux radicaux français, semblent bien s'écouler dans une direction claire. Au point de vue immédiatement pratique, les chefs radicaux savent la nécessité qui s'impose à eux d'un rapide assainissement financier. D'un point de vue plus large, ils ont conscience de la gravité et de la profondeur de la crise de confiance qui a déjà détaché du régime démocratique, en raison de ses excès démagogiques, presque toute la jeunesse, en de nombreux pays.

Leur clairvoyance ne paraît donc pas en défaut. Reste à savoir s'ils chercheront à correspondre aux indications qu'elle leur fournit. Ayant vu le mal, auront-ils le courage nécessaire pour lui appliquer le remède ? Quelques reproches qu'il faille lui adresser, il n'en demeure pas moins vrai que le radicalisme français, qui est un parti de gouvernement, a toujours eu le sens des besoins de l'opinion moyenne du pays. Celle-ci souhaite l'ordre, la sécurité ; elle répudie l'aventure, mais elle attend l'action ferme du pouvoir responsable.

Les radicaux vont-ils enfin les lui apporter et pour réformer le pays, se réformer eux-mêmes, en répudiant, s'il le faut, telles de leurs alliances politiques qui les vouent à l'impuissance ? Sans aucun doute, ils ne pourront longtemps garder à la « mystique de gauche » son prestige, car elle ne saurait suffire à remplacer les actes vigoureux et courageux de redressement qu'il est temps d'accomplir.

E. B.

## Le retour de M. Dollfuss

Vienne, 30 septembre.

Le chancelier Dollfuss, venant de Genève, est arrivé hier vendredi après midi à Vienne. A la gare, une foule énorme lui a fait une ovation.

Dans une brève allocution, le chancelier a dit sa satisfaction de l'intérêt et de la sympathie que l'Autriche a rencontrés à Genève. Les manifestations de Genève signifient qu'on entend appuyer activement les grandes lignes de la politique esquissée par le chancelier, et qu'on juge qu'une action entreprise contre l'Autriche serait en même temps une action contre la conscience du monde.

## Une entrevue entre Dollfuss et Bénès

Salzbourg, 29 septembre.

Le train dans lequel avait pris place le chancelier Dollfuss revenant de Genève a croisé à Wœrgl le train dans lequel se trouvait M. Bénès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, se rendant à Genève. Le chancelier a saisi l'occasion de saluer sur le sol autrichien l'homme d'Etat tchéco-slovaque. Une courte entrevue a eu lieu dans le wagon-salon. Les deux hommes d'Etat ont pris congé de la manière la plus cordiale.

## Démissions de ministres mexicains

Mexico, 29 septembre.

Le ministre des finances a remis sa démission qui a été acceptée. La démission de M. Pani serait due à des divergences de vues d'ordre politique.

Selon certains journaux, les ministres de l'agriculture, des communications et de l'instruction publique, ainsi que le chef du district fédéral de Mexico, seraient prêts à remettre leur démission.

## L'ANARCHIE A CUBA

La Havane, 29 septembre.

La foule a tenté de mettre le feu à la maison d'un planteur de canne à sucre de La Havane. La police est intervenue et a tiré. Quatre personnes ont été tuées.

La Havane, 29 septembre.

Les communistes ont lancé un appel pour qu'une grève générale de six heures ait lieu pendant l'inhumation de l'étudiant Julio Mella, chef communiste assassiné à Mexico en 1929 par des émissaires de Machado.

## L'Allemagne arme

Oslo, 29 septembre.

Le *Dagblad*, journal libéral, annonce que, à la suite de la parution dans ses colonnes d'un article intitulé : « L'Allemagne arme », écrit par une personne de nationalité allemande, une

enquête a été ouverte par le ministère public sur une requête du ministre du Reich à Oslo auprès du ministère des affaires étrangères de Norvège. Le directeur du journal a refusé de révéler à la police le nom de l'auteur de l'article, qui pourrait être exposé aux plus grands dangers, si son identité venait à être dévoilée.

## SOCIÉTÉ DES NATIONS

### Réunion du Conseil

En séance secrète, hier vendredi, le Conseil de la Société des Nations se serait occupé de la pétition qui lui a été soumise concernant la famine en Ukraine. M. Mowinkel, président du Conseil, transmettra cette pétition à la Croix-Rouge internationale, étant donné que la Société des Nations n'est pas bien en mesure de prendre l'initiative pour une action de secours russo-soviétique, celle-ci ne faisant pas partie de la Société.

Le Conseil s'est, en outre, occupé de la succession de M. Rosting au haut commissariat de la Société des Nations, à Dantzig. Il a chargé sir John Simon de faire des propositions en vue de pourvoir le poste. Le mandat de M. Rosting expirera le 15 octobre.

En séance publique, il a liquidé quelques pétitions de minorités dans la Haute-Silésie, émanant aussi bien de la minorité allemande que de la minorité polonaise.

Il y a eu un seul échange d'observations entre les représentants de l'Allemagne et de la Pologne, le comte Raczyński ayant constaté d'après une des pétitions qu'il existe dans l'arrondissement de Gross-Strelitz, en Haute-Silésie allemande, une véritable insécurité pour la minorité polonaise et une excitation antiminoritaire. M. von Keller a contesté ces allégations.

### L'activité de la Société des Nations

L'assemblée de la Société des Nations a repris hier, vendredi, la suite de la discussion du rapport sur l'œuvre accomplie par la Société des Nations depuis la dernière session. Le délégué de la Suède, M. Sandler, a déclaré que son pays était prêt à collaborer à l'augmentation du volume du commerce mondial. A défaut de cette collaboration, il cherchera les moyens de sauvegarder ses propres intérêts. Parlant de la question des minorités juives, l'orateur a dit que la Suède verrait avec satisfaction s'ouvrir une discussion visant la possibilité et les modalités d'une application plus générale du principe de traités spéciaux et la façon dont pourrait être introduite dans ce domaine l'idée de l'égalité.

Le délégué de la Chine, M. Wellington Koo, ne peut se dissimuler que les événements concernant le conflit sino-japonais ont déçu. Il a fait un historique du conflit d'Extrême-Orient et a souligné la nécessité de faire respecter les engagements pris.

Enfin, M. de Graeff, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, après avoir relevé que la conférence économique et financière de Londres a déçu, et que les Pays-Bas ont dû prendre des mesures de protection, a constaté que la présence de nombreux Allemands réfugiés dans divers pays risque d'encombrer la situation du travail. Il a estimé que des mesures internationales devraient être prises pour placer ces réfugiés dans différents pays sans porter préjudice aux nationaux de ces derniers. Le délégué des Pays-Bas a présenté un projet de résolution dans ce sens.

### Entretiens

Dans la matinée d'hier, le baron Aloisi a eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Beck. Ce dernier a eu également une entrevue avec M. Pierre Cot, ministre français de l'Air, qui vient d'arriver à Genève.

Le ministre des affaires étrangères du Reich von Neurath et M. Gœbbels, ministre de la propagande, ont quitté Genève dans le courant de l'après-midi, se rendant à Berlin. M. von Neurath compte être de retour à Genève dans le courant de la semaine prochaine. Il a eu dans la matinée un entretien avec sir John Simon, lequel avait eu lui-même auparavant une conversation avec le baron Aloisi et M. Suvich.

### La Suisse dénonce la trêve douanière

M. Schulthess, président de la Confédération, n'a fait parvenir au secrétariat général de la Société des Nations une lettre concernant la trêve douanière. Cette lettre a la teneur suivante :

Par lettre du 13 juin dernier, adressée au secrétaire de la conférence monétaire et économique de Londres, la délégation suisse a fait connaître l'attitude de la Suisse sur la proposition de conclure une trêve douanière. La délégation a déclaré notamment au nom du Conseil fédéral que la Suisse admettait l'idée d'une trêve douanière exécutée de bonne foi, mais qu'elle s'estime autorisée à faire usage, si elle le juge nécessaire, des réserves annoncées par d'autres Etats. Elle se considérerait libre de tout engagement si des mesures d'autres Etats dans le domaine économique, financier ou monétaire, aggravaient encore la situation.

Depuis lors, diverses dispositions de ce genre sont venues enrayer notre exportation. Conformément aux déclarations précitées, la Suisse se considère comme libre de prendre les mesures qu'elle jugera indispensables à la sauvegarde de son économie nationale.

## Le procès de Leipzig

Leipzig, 30 septembre.

Au début de l'audience d'hier vendredi, on a parlé de l'incendie du palais du Reichstag. Le président a invité van der Lubbe à raconter librement et franchement ce qui s'était passé. Le président lui a demandé tout d'abord s'il se reconnaissait coupable. Van der Lubbe a répondu par un hochement de tête à peine visible. Comme il était impossible d'avoir des explications claires du prévenu, le président a lu l'acte d'accusation. Van der Lubbe, la lecture terminée, a confirmé l'exposé de ses faits et gestes, le jour de l'incendie, tel qu'il est donné par le document.

L'audience a été levée et l'affaire renvoyée à mercredi prochain.

## Nouvelles religieuses

### Noces d'or sacerdotales d'un cardinal

Hier, vendredi, en la fête de saint Michel, le cardinal Michel Lega, évêque suburbicaire de Frascati, préfet de la Congrégation des sacrements, a célébré le cinquantième anniversaire de sa première messe.

L'éminent prélat est un canoniste distingué qui a publié plusieurs ouvrages relatifs au droit ecclésiastique. Il a été élevé à la pourpre cardinalice le 25 mai 1914, dans le même consistoire où fut nommé cardinal l'archevêque de Bologne, Jacques della Chiesa, qui, trois mois plus tard, succédait comme Souverain Pontife à Pie X.

### Au Vatican

Le Pape a reçu un pèlerinage de chômeurs anglais. Il a prononcé un discours disant qu'il partage avec ses fils bien-aimés les souffrances qu'ils endurent, ajoutant que Dieu a permis ces malheurs pour que les ouvriers apprécient la sainteté du travail. Le Pape a exhorté les chômeurs à avoir confiance dans l'avenir.

## ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie a élu, jeudi, M. Marcel Prévost directeur pour le dernier trimestre de cette année, en remplacement de M. Henri de Régner. Elle a élu chancelier M. Joseph Bédier, en remplacement de M. Abel Bonnard.

La vacance du fauteuil de M. l'abbé Henri Brémont n'ayant pas encore été déclarée, ce n'est que le mois prochain que l'on connaîtra les candidats à ce fauteuil. Mais, quel que soit l'élu, c'est M. Henri de Régner qui l'accueillera sous la Coupole, le décès de M. Henri Brémont étant survenu au cours de la présidence de M. Henri de Régner.

## TRIBUNAUX

### Le crime du Mans

Le 2 février, dans l'après-midi, au Mans, deux domestiques, Christine et Léa Papin, mettaient à mort leur patronne, M<sup>me</sup> Lancelin, et la fille de celle-ci, M<sup>lle</sup> Geneviève Lancelin, avec un raffinement de cruauté dont les annales criminelles offrent peu d'exemples. Le crime fut commis à la suite d'une observation de M<sup>me</sup> Lancelin à l'une des domestiques.

Christine Papin a été condamnée à la peine de mort. Léa Papin, à 10 ans de travaux forcés.

## Echos de partout

### Une république isolée

« Sait-on qu'il existe en pleine Sibérie un petit bourg dont les quatre mille habitants à peu près vivent absolument isolés et sans aucune communication avec le monde extérieur ? »

Ce petit bourg, Baranovitch-Ouchali, est composé d'Allemands faits prisonniers pendant la guerre, et qui, pour des raisons diverses, ne rentrèrent pas dans leurs foyers à la fin des hostilités.

Tous ces hommes, perdus au milieu de la steppe et des forêts de la Sibérie, se sont constitués en une sorte de république indépendante. Ils ont interdit chez eux l'entrée des journaux et des appareils de téléphonie sans fil et ils refusent de s'occuper de politique.

Et ils vivent heureux avec leurs gramophones et leurs vieux disques, leurs pianos, leur bibliothèque et leur journal polycopié, dans de solides maisons en bois qu'ils ont construites eux-mêmes.

Le sous-administrateur de la petite colonie de Baranovitch-Ouchali, le docteur Gilton, pris récemment du mal du pays, voulut faire un voyage en Allemagne. Les spectacles auxquels il assista lui servirent de leçon et il retourna, sans tarder, dans son petit village, non sans avoir déclaré au correspondant d'un journal allemand à Stockholm que l'expérience lui avait suffi et « qu'il ne voulait plus entendre parler du monde civilisé ».

### Mot de la fin

— Ça ! du champagne !... De la Veuve Cliquot !... Mais, c'est de la vulgaire tisane.  
— Peut-être qu'elle se sera remariée avec un pharmacien.

## Le plan budgétaire fédéral

### La première étape franchie

On nous écrit de Berne :  
Le résultat de la votation du Conseil national sur le passage à la discussion des articles du programme financier est confortant. 114 voix contre 7 et une quarantaine d'abstentions, cela signifie une volonté presque unanime du Conseil national en faveur du principe posé. Programme total, suffisant et immédiat, pour sauver les finances et le franc. La signification de ce vote est plus éloquente encore du fait de la conversion du groupe socialiste, qui s'est opérée de mardi à jeudi. Mardi, les socialistes avaient communiqué à l'Agence télégraphique qu'ils décidaient de refuser leurs voix au projet dès la première votation. Vendredi, ils ont préféré l'abstention. C'est plus intelligent, sans doute, pour un groupe qui affirme représenter précisément les citoyens qui auront tout le profit immédiat des nouvelles ressources mises à la disposition de l'Etat, c'est-à-dire les ouvriers et le personnel fédéral !

L'exposé de M. Musy, conseiller fédéral, d'hier matin vendredi, a porté. Il était visible que, chez les parlementaires, la conviction d'un devoir inéluctable s'était affirmée. D'ailleurs, l'opinion attend la représentation nationale à ce carrefour décisif. Quelques voix discordantes se font entendre dans des journaux sans importance qui sacrifient aux dieux du jour du frontisme ou de l'antifrontisme — ils se valent au point de vue du manque du sens des responsabilités ! —. Mais le sentiment général des populations est que l'heure est décisive, et elles feront confiance à un parlement qui sait agir.

M. Musy a insisté avec force sur le fait que les cantons participeront pour une vingtaine de millions aux recettes nouvelles. Il y a six cantons — fédéralistes — qui trouvent la majeure partie de leurs ressources fiscales dans les contributions que leur verse la Confédération, contributions et ressources que ces cantons ne trouveraient jamais par leurs propres forces. Le fédéralisme est une belle chose, mais il doit être intelligent. Un Etat doit avant tout vouloir durer.

Le Conseil national saura-t-il s'astreindre à la discipline indispensable pour finir la discussion de détail du programme financier dans cinq ou six séances, de lundi à jeudi ? Les deux douzaines de propositions déposées permettent des doutes. Cependant, le bon sens a déjà triomphé dans des situations plus difficiles et la Providence veille sur notre beau pays.

### Conseil national

Séance du 29 septembre

Le discours de M. Musy a été accueilli par des applaudissements et le passage à la discussion des articles a été voté par 114 voix contre 7. La plupart des socialistes se sont abstenus.

La loi sur les entreprises hôtelières a été votée par 97 voix sans opposition.

Le président a annoncé que la discussion du programme financier doit être terminée jeudi. Il a prié les orateurs d'être brefs dans la discussion des articles.

Séance levée.

### Conseil des Etats

Séance du 29 septembre

En votation finale, la Chambre adopte à l'unanimité l'arrêté prolongeant pour trois ans le régime des restrictions hôtelières.

Puis M. Riva (Tessin) rapporte sur l'arrêté remettant au canton de Genève les frais occasionnés par l'intervention fédérale de novembre 1932. Au nom de la commission unanime, il recommande l'adoption de cet arrêté, qui est voté à l'unanimité après que M. Malche (Genève) ait exprimé les remerciements de son canton.

Séance levée. Prochaine séance, mardi, 3 octobre.

### Une élection complémentaire à Zurich

M. Robert Briner ayant refusé le mandat de membre de la municipalité que lui ont attribué les élections du 24 septembre, une élection complémentaire aura lieu le 15 octobre. Les représentants des partis bourgeois et des fronts se sont réunis hier, vendredi, pour examiner la situation et ont décidé de présenter, pour le siège devenu ainsi vacant, la candidature de M. Emile Buomberger, chrétien-social, jusqu'ici membre de la municipalité.

### Les professeurs de collèges

La Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire tiendra son assemblée annuelle à Saint-Gall, demain dimanche 1<sup>er</sup> et lundi 2 octobre. Les dix sociétés affiliées se réuniront à Saint-Gall à la même date.

A l'ordre du jour des diverses séances figurent de nombreuses conférences du plus haut intérêt, par exemple celle de M. le professeur

Plancherel (Ecole polytechnique) : *Les relations de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique supérieur.*

Il est prévu, en outre, des visites au Musée historique, à la Bibliothèque du monastère et au Heimatmuseum, une excursion géographique et une excursion géologique et préhistorique dans les environs de Saint-Gall.

### L'aide à la jeunesse

On nous écrit :

A Berne vient de se terminer, sous le protectorat des directions cantonales de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et de l'assistance, un cours d'aide à la jeunesse, organisé par un grand nombre de sociétés d'utilité publique.

Un premier cours semblable avait eu lieu, en 1925, à l'université de Berne, et il avait été suivi par plus de 400 pédagogues et autres intéressés des deux sexes. Les participants à ce deuxième cours, accueillis dans les magnifiques locaux du nouveau gymnase, furent nécessairement plus nombreux encore, car la Société suisse d'assistance aux enfants arriérés avait fait coïncider son assemblée annuelle avec le congrès. Le cours put ainsi doubler ses efforts et vouer son intérêt à deux sujets parallèles, l'aide à la jeunesse normale libérée des écoles, et l'aide à la jeunesse faible d'esprit.

Les conférenciers avaient été choisis parmi ceux qui s'occupent journalièrement des questions pratiques d'assistance aux enfants et aux adolescents, et les congressistes eurent l'occasion d'entendre tour à tour M. le docteur Lauener, médecin des écoles de la ville de Berne, son psychologue-adjoint M. Hegg, M. le professeur Hanselmann de l'université de Zurich, l'avocat des mineurs de la ville de Berne et celui de Moutier, ainsi que plusieurs directeurs et directrices des bureaux d'orientation professionnelle ou de maisons d'éducation pour enfants anormaux. Des démonstrations pratiques, des visites d'établissements, le cinéma scolaire et une exposition de travaux exécutés par des adolescents au chômage, complétaient le cadre extérieur de ces réunions instructives.

Dans le nombre des communications qui furent discutées, nous ne relèverons que celles qui peuvent intéresser plus particulièrement l'ensemble du public.

La pédagogie moderne fait un grand effort pour réaliser le développement intégral de l'individu ; elle lutte avec une énergie particulière contre tout arrêt partiel de développement psychique, non seulement de l'intelligence et de la volonté, mais aussi des instincts, des aspirations, de l'affectivité. Elle lutte donc contre « l'infantilisme mental de l'adulte », cette absence de maturité psychique qu'il n'est pas rare de rencontrer dans n'importe quelle classe de la société, le monde intellectuel y compris.

Certes, nous admirons ces efforts et nous reconnaissons leur utilité, mais nous sommes devenus un peu sceptiques quant aux résultats par les révélations compétentes de la psychologie attirée des écoles de la ville de Berne. Sa statistique, en effet, par le nombre croissant de déçus et de mécontents, et elle nous révèle le chiffre effroyable de sept suicides ou tentatives sérieuses de suicide parmi la jeunesse de la ville fédérale en 1932. Un pareil résultat, la théorie étant bonne, ne peut provenir que d'une fausse application pratique des idées excellentes que cette jeunesse reçoit, et il y a tout lieu de se demander si un certain degré de candeur, voire même d'infantilisme mental, conservé peut-être toute sa vie durant, ne vaudrait pas mieux qu'une balle de revolver ?

Le nihilisme de Freud, cet aboutissement de la psychanalyse au pessimisme matérialiste le plus complet, dont nous a entretenus M. le professeur Hanselmann avec une déférence qui nous a surpris de la part d'une autorité pédagogique à croyances positives comme la sienne, semble donc avoir remplacé la foi dans bien des âmes de ces adolescents à développement intégral. Rien de plus logique, dès lors, qu'il y ait précisément parmi les jeunes, plus impressionnables, plus prompts et plus entiers que leurs aînés, des malheureux qui préfèrent le néant plutôt que d'affronter les difficultés de leurs instincts disséqués à outrance.

Un autre point qui nous a frappé, moins tristement que ce dernier, heureusement, est celui de l'appréciation du milieu dans lequel grandit la nouvelle génération. Les « bonnes conditions », comme nous sommes habitués de dénommer une ambiance aisée et cultivée, ne sont pas toujours le milieu favorable qui avantage le plus le développement mental, moral et social de l'enfant et de l'adolescent. L'expérience nous démontre que ce ne sont pas dans les villas, isolées les unes des autres par de beaux jardins, que se rencontrent les conditions les meilleures d'un développement heureux, mais dans les habitations plus simples de la classe moyenne, où l'enfant apprend de bonne heure à se tirer d'affaire par ses propres moyens, à travailler et à se rendre utile, et où il n'est pas exposé à trop de ménagements et de précautions. Notre appréciation du milieu, nous déclare notamment l'avocat des mineurs, est encore trop influencée par la surestimation de l'aisance.

Au point de vue éducatif, le milieu pauvre, dans lequel le travail est une nécessité, est bien préférable au milieu riche qui n'a plus à soutenir la lutte pour l'existence. Une certaine révision de nos préjugés sociaux semble donc s'im-

poser, sans toutefois commettre l'erreur d'une généralisation poussée à l'excès. Quoi qu'il en soit, nous constatons que les praticiens qui s'occupent de l'aide à la jeunesse sont unanimes, de nos jours, à attribuer à l'ambiance une part beaucoup plus grande sur la formation de l'enfant qu'à l'hérédité. C'est ce qu'Adler exprime en ces mots : « Créez une bonne ambiance et les hommes seront bons ! »

Cet optimisme de la psychologie individuelle ne présente pas seulement un contraste bienfaisant avec le pessimisme de Freud, il a aussi le mérite de battre en brèche les anciens préjugés de la phrénologie et les conceptions de Lombroso sur le criminel-né. La pédagogie d'aujourd'hui ne croit plus à ces théories défaitistes. Elle n'a pas peur de s'attaquer aux tâches les plus ardues, ainsi que le prouvent les efforts de la pédagogie curative à l'égard des anormaux mentaux, et elle s'applique à corriger les tares qu'une hérédité malheureuse a laissées subsister. Certes, elle ne transformera pas des imbéciles en génies, pas plus qu'elle ne changera le fond du caractère, le tempérament ; mais, par une compréhension plus profonde des réactions de l'enfant, elle parviendra à éviter une foule de complications et à réduire à leur expression la plus inoffensive les restes de ce que nous appelons les tares héréditaires.

C'est avec ce sentiment réconfortant que le congrès de l'aide à la jeunesse a clos ses débats. Il nous a rappelé en bien des points le cours de pédagogie curative qui s'est tenu à Fribourg, ce printemps, et qui avait eu, lui aussi, un succès remarquable. En certains points, celui de Fribourg était même plus complet, notamment en ce qui concerne le côté psycho-médical de la question. Nous considérons également comme une lacune l'absence à Berne de toute considération religieuse du problème. Ces réserves mises à part, l'un et l'autre se sont inspirés d'un magnifique élan d'émulation en faveur de la jeunesse, et il y a tout lieu d'espérer que ce sera pour le plus grand bien de la génération future.

Dr P. Garnier.

### Le traître Steiner

M. Minger, chef du Département militaire, a mis le Conseil fédéral au courant des résultats de l'enquête ouverte au sujet des agissements de Steiner, le traître de Thoune.

Les aveux de Steiner sont consignés dans un long mémoire écrit par le coupable. Il résulte dudit mémoire qu'il a remis aux agents de deux Etats voisins une série de renseignements exacts, mais aussi nombre d'informations inventées de toutes pièces.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Les bandits en Mongolie

Un M. Kapse, dont le fils a été enlevé par des bandits mongols, en août, a reçu de ces derniers une enveloppe renfermant la moitié d'une oreille de son fils et une lettre de celui-ci le suppliant de payer la rançon demandée de 25,000 livres sterling. Si cette somme n'est pas tout de suite payée, les bandits menacent de couper les doigts de leur captif, qui sera mis à mort si la rançon n'est pas versée le 1<sup>er</sup> octobre.

#### La quasi faillite de New-York

La Municipalité de New-York, capitulant devant les banquiers pour éviter la banqueroute imminente et le transfert de la Bourse à New-York, a approuvé l'accord en vertu duquel les banquiers avanceront les fonds nécessaires pour payer les dettes de la ville, dont 18 millions de dollars sont échus, 36 millions écherront d'ici à la fin de l'année et 131 millions sont échelonnés sur les trois prochaines années. La ville constituera, pour rembourser ces avances, un fonds de réserve alimenté par le produit des taxes immobilières pendant quatre ans.

#### Le mauvais temps dans le Midi

Les dégâts causés par les inondations dans la région de Sommières, Sauve et Quissac sont évalués à une quinzaine de millions.

Sur le littoral d'Hyères, le mauvais temps a causé de graves ravages. Des arbres ont été déracinés. La voie ferrée et les chemins aboutissant à la plage d'Hyères et aux Salins d'Hyères ont été rendus impraticables.

A Palyvestre et à l'Aygade, un véritable cyclone qui a duré une quinzaine de minutes a causé d'importants dégâts.

#### Le brouillard à Londres

Le « grey fog », le fameux brouillard de Londres, a fait son apparition pendant la nuit de jeudi à vendredi, gênant considérablement le trafic.

#### Un grand incendie

Le feu a éclaté à Dortmund (Prusse rhénane) dans les entrepôts du grand bazar Althoff. Des soins ont dû être donnés à nombre d'employés asphyxiés par l'épaisse fumée qui se dégagea des entrepôts. Dix pompiers ont été asphyxiés bien qu'ils fussent munis de masques contre les gaz.

#### Inondations aux Indes

Par suite des inondations dans le nord de l'Inde, cent mille personnes sont sans abri.

### Asphyxiés dans une cave à vin

Un terrible accident s'est produit dans les caves d'un négociant en vins de Landau (Bavière).

Un tonnelier, Emile Stadler, qui s'était rendu dans les caves, n'ayant pas reparu, un de ses camarades se mit à sa recherche. Comme on ne les voyait pas revenir, l'alarme fut donnée. Des agents de police et des pompiers munis de masques descendirent dans les caves.

L'atmosphère y était irrespirable par suite des émanations de gaz provenant de la fermentation. L'un des tonneliers, qui errait en titubant dans les locaux, arracha par méprise le masque d'un des sauveteurs, qui tomba sans connaissance.

Une autre personne, qui avait commis l'imprudence de ne pas mettre de masque, perdit également connaissance.

Au total, quatre personnes durent être transportées à l'hôpital. Le tonnelier Stadler a succombé.

### Evasion dramatique

Dix prisonniers qui tentaient de s'évader d'une prison, dans le Mexique oriental, ont été tués après une lutte avec des soldats et des policiers. Un de ces derniers a été mortellement blessé.

### Attentat en Serbie

Un gardien de la voie ferrée d'Agram à Zidanimost a trouvé deux machines infernales placées sur le rail. Elles étaient d'origine étrangère.

### Un incendie dans une synagogue

Une catastrophe s'est produite, hier soir, vendredi, dans une synagogue de la banlieue de Bucarest. Plusieurs centaines de fidèles remplissaient la synagogue. La lumière s'éteignit brusquement par suite d'un court-circuit qui provoqua un incendie. Une panique se produisit. Les femmes présentes dans les tribunes se jetèrent dans le vide. Neuf d'entre elles furent tuées. Trente ont été relevées grièvement blessées.

### Tampico inondé

Les dépêches de Tampico (Mexique) annoncent que la rivière Panico a débordé et inondé la ville. La pluie tombe toujours.

### SUISSE

#### Un incendie criminel

Hier matin, vendredi, à 4 h. 30, les employés de la gare de Renens aperçurent dans le ciel de sinistres lueurs, provenant d'un incendie qui venait de se déclarer au lieu dit en Petit-Epenex, à la limite des communes de Renens et de Crissier, sur la route de Renens à Bussigny, à proximité de la voie ferrée, dans les combles de l'immeuble de M. Rod, industriel.

L'immeuble en flammes était occupé, au rez-de-chaussée, par la fabrique de briques et tuyaux en ciment de M. Rod. Au premier étage habitait une famille, tandis qu'au dernier étage logeait un nommé L., Alsacien, connu comme alcoolique.

Le sinistre a fait des dégâts importants. On parle d'une dizaine de mille francs. Il semble dû à une main criminelle.

Le nommé L. vivait en fort mauvaise intelligence avec sa femme. Durant la nuit, les locataires de l'immeuble entendirent des bruits de dispute ainsi que de nombreuses allées et venues. Peu après, l'incendie éclatait.

Le personnage a d'ailleurs disparu.

#### Tué par une automobile

Hier vendredi, un accident mortel s'est produit sur la route de Watt à Adlikon (Zurich). Un enfant de trois ans qui suivait un char de blé, se lança contre une automobile militaire qui venait en sens contraire. Le conducteur de l'automobile, un sous-officier, freina immédiatement, mais ne put éviter un accident. Une enquête militaire est ouverte.

## Le monument d'une catastrophe



Le monument élevé à la mémoire des victimes de la catastrophe du dirigeable anglais R. 101, qui fit explosion près de Beauvais.

## Les hommes du jour

## Le Dr Gœbbels

De M. Albert Jullien, dans le *Petit Parisien* : Les Genevois n'en reviennent pas. Ils se demandent, et avec eux les habitués du bâtiment électoral — délégués, experts, fonctionnaires, dactylos — si on ne les a pas trompés, si on ne leur a pas envoyé un *Ersatz*.

On leur avait annoncé en la personne du Dr Gœbbels, second lieutenant de Hitler, « un gaillard », parlant haut et clair et qui allait provoquer à l'assemblée, où à la longue tout tourne un peu à la routine, une manière de révolution.

A défaut du tribun en chemise brune, arborant fièrement la croix gammée, harnaché, botté et éperonné, qui eût évidemment fait sensation, mais qu'on eût trouvé d'assez mauvais goût, ils s'attendaient à voir paraître un personnage intermédiaire entre l'adjutant Nadolny et le général Gœring, un chef à l'allure décidée, à l'œil dur, le défi sur les lèvres et s'offrant crânement aux regards comme aux coups.

Et voici que leur tombe du ciel un petit bonhomme fluet, malingre, au visage enfantin, au type sémitique plutôt qu'aryen, et à qui une formidable garde du corps évite tout contact avec l'extérieur... Ils se frottent les yeux. Est-ce bien là le grand-maitre de la propagande allemande, celui qui a mis dans sa poche tous les services d'informations de la Wilhelmstrasse, le dispensateur des fonds secrets dont les agents de corruption sillonnent l'Allemagne pour dominer la presse, l'orateur déchainé qui ne parle des juifs que pour demander qu'on les pend, et des voisins du Reich que pour les menacer des foudres germaniques ?

Le doute n'est pas possible, cependant. C'est bien le même petit bonhomme que, après l'avoir tiré d'une luxueuse auto, une dizaine de sbires, solides comme des grenadiers poméraniens, encadrent étroitement comme s'il courait les pires dangers et entraînent vers la salle où siège l'Assemblée à une vitesse telle que, avec son pied bot et sa claudication, il arrive à peine à les suivre.

Le voici, d'ailleurs, assis maintenant au premier rang, au banc de la délégation allemande, entre un von Neurath massif et un von Keller qui le dépasse de toute la tête, à trois pas du chancelier Dollfuss, à qui sa venue n'a rien fait perdre de sa sérénité.

Le Dr Gœbbels regarde d'un œil vague l'estrade présidentielle qui se dresse devant lui. Il écoute d'un air distrait les explications données par le président sud-africain ; il prend puis rejette aussitôt sur la table les papiers dont elle est encombrée. On le sent mal à l'aise, nerveux, embarrassé. Il n'est pas dans son atmosphère. Lui qui, en Allemagne, n'a qu'à paraître pour que les bras se lèvent en signe de salut et pour qu'éclatent en tonnerre les acclamations, il a gagné sa place sans que le silence ait été rompu, sans que sur son passage un délégué se soit dressé, sans qu'une main se soit tendue.

Comment ne serait-il pas dépayé ?...

A la séance inaugurale, on a cru voir des réactions, des mouvements de mauvaise humeur dans les corps de coudes donnés par lui à ses voisins et dont certains coïncidaient avec les allusions du président à la politique de Stresemann, puis à l'Allemagne hitlérienne, « où les mots fraternité et égalité sont des mots du passé, et où il n'y a plus ni liberté de pensée ni liberté individuelle ». On l'a flatté. Le ministre allemand de l'Éducation civique et de la Propagande, l'adversaire juré de toute coopération internationale, ignore, en effet, toutes les langues étrangères. Il n'entend ni le français ni l'anglais, qui sont les deux idiomes officiels de la Société des nations. Exception faite pour le discours prononcé en allemand par le chancelier d'Autriche et qui fut souligné d'unanimes applaudissements. M. Gœbbels n'a donc rien compris aux déclarations faites à la tribune.

Dans le discours qu'il a fait à Francfort avant de monter dans l'avion qui allait le transporter à Genève, il s'est vanté de montrer bientôt, « à la place où siégeait jadis un Stresemann, comment un nationaliste-social défend les droits du peuple allemand »... A la vérité, en raison de son ignorance des langues comme des précautions oratoires en usage à Genève, ses collègues de la délégation, aussi gênés que lui, n'osent l'y encourager. A défaut de la tribune officielle, il a essayé de faire organiser un banquet de presse afin d'avoir ainsi l'occasion d'une de ces harangues tonitruantes dont il a le secret. Mais la majorité des journalistes accrédités à Genève ne s'est pas prêtée à cette fantaisie. Il a dû, en conséquence, se contenter de les convier à une réunion où il les gratifiera d'une simple déclaration. En attendant, il se rattrape le soir à l'hôtel Carlton où il est descendu et où il parle inlassablement devant tous les Allemands qui veulent bien l'écouter.

Bornera-t-il là son activité ? Voudra-t-il répondre au chancelier Dollfuss ou défendre, comme il l'a annoncé à propos de la question juive, les droits contestés du Reich ? D'autres prétendent que c'est là le moindre de ses soucis et que son séjour à Genève n'a d'autre but que de lui permettre, une fois rentré dans son pays, de se poser en spécialiste des problèmes internationaux.

## LA VIE ECONOMIQUE

## La houille blanche en Valais

On nous écrit :

Au moment où les travaux de construction du barrage du Val-des-Dix sont poussés activement, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'immense réseau de production de houille blanche que constituent la vallée du Rhône et les vals latéraux.

Sait-on qu'il y a quarante ans le Valais ne possédait que la petite usine électrique de Triftbach, produisant 180 HP ? En 1898, deux usines hydro-électriques virent le jour : celle de Gampel I, avec une force de 2500 HP, et celle de Findelenbach, donnant 750 HP. En 1899, fut équipée l'usine de Chassabodeur, produisant 1700 HP. Depuis lors, les conduites forcées se multiplient : le palier Gampel II, avec ses 3500 HP, l'usine de Vouvy (5400 HP) et l'usine du Bois-Noir (5000 HP) sont inaugurés en 1902, en même temps que l'usine du Kelchbach. Sion I est édifiée en 1907 ; les forces de la Navizance, à Chippis, installées en 1908, donneront la plus forte production hydroélectrique connue jusqu'alors : 34,800 HP. Aproz suivra, en 1909, avec ses 6600 HP, suivi de Marligny-Bourg, avec 15,660 HP et de la Dala avec 3600 HP.

L'année 1910 verra la construction des forces de l'Ackersand (12 HP), de Vissoie (700) et de Monthey (7500 HP). En 1911, sera créée l'importante usine du Rhône à Chippis, donnant une force 52,200 HP. Jusqu'en 1914, ce sera le *statu quo* ; cette année-là, on réalisera les forces de Fully — la plus haute chute du monde — donnant 12,000 HP. En 1915, s'édifia l'usine de Bramois (d'abord de 16,200, puis de 31,200 HP).

Le second palier des forces de la ville de Sion fut construit en 1917 (4400 HP). La puissante usine de Barberine se construisit en 1922 (16,600, puis 49,800 HP), celle de Tourtemagne (20,000 HP) en 1925, celle d'Oberems (11,000 HP) en 1926. La grande usine du Trient à Vernayaz a été sous toit l'année suivante, apportant ses 99,000 HP. Citons encore en passant les petites forces du Trient proprement dit avec 3700 HP, créée en 1928 et celle du Riedji (830 HP), datant de 1929. Cette année-là verra encore se réaliser les forces de Sembrancher (15,000 HP), de Champsec (Bagnes) (15,000 HP) et d'Orsières (16,500 HP).

Sans doute, beaucoup de petites exploitations hydroélectriques ont vu le jour sur divers points du canton, mais nous n'en avons pas tenu compte dans cette nomenclature. Il n'a été cité que les centrales donnant plus de 450 HP. D'autre part, un grand nombre des usines précitées ont développé leur production première, la doublant et la triplant parfois. A la fin 1932, le Valais produisait 525,590 HP ! Ce chiffre déjà respectable sera porté à plus de 700,000 HP après la construction en cours de la Dixence, qui donnera 175,000 HP et sera de loin la plus forte centrale de production électrique.

## A l'occasion de la Semaine Suisse

L'Œuvre suisse d'entraide pour combattre le chômage dans l'industrie de la broderie (métiers à bras), ayant son siège à Saint-Gall, nous fait parvenir les lignes suivantes :

Certaines créations nouvelles (robes de tulle, par exemple), que les grands couturiers parisiens ont présentées notamment, à l'occasion de la saison mondaine qui approche, ont permis de constater la réapparition de la broderie. Les tissus brodés sont donc considérés de nouveau comme modernes. Ce fait nous a engagés à préparer une nouvelle collection et nous avons commencé déjà à la soumettre à notre clientèle féminine. A cet égard, il s'agit tout d'abord d'étoffes brodées à gradations délicates, dans les couleurs foncées courantes, en laine fine et genre crêpe marocain. En même temps, nous avons échantillonné à nouveau les tissus clairs plus légers et d'autres plus solides. Les dessins en

## Le tremblement de terre des Abruzzes

A Salmona, hier vendredi, une nouvelle secousse sismique assez forte a provoqué l'écroulement de plusieurs maisons déjà lézardées par la secousse du 26 septembre.



La petite ville de Lama de Pelicci, l'une des plus endommagées par le tremblement de terre des Abruzzes.

vogue parmi la clientèle ont été, de cette manière, complétés avec goût.

Pour répondre également à certains désirs exprimés, nous n'avons pas craint d'augmenter les diverses combinaisons de couleurs.

## Restrictions d'importation

Le Conseil fédéral a décidé les contingents suivants :

1° Huiles comestibles et graisses comestibles (Nos 72 à 75 et Nos 96 à 97).

La situation des huileries suisses s'est aggravée au cours de ces derniers mois, ainsi qu'en témoignent les chiffres de la statistique du commerce. Les importations ont, en effet, atteint pour les huit premiers mois de l'année en cours 70,700 quintaux, contre 56,000 quintaux pour la même période de l'année 1931. Par suite de la crise qui sévit sur le marché international, l'étranger vend dans notre pays des huiles à des prix de dumping, de beaucoup inférieurs aux prix de revient des fabriques suisses.

De ce fait, les prix pratiqués en Suisse ont baissé dans certains cas de 30 à 40 pour cent par rapport à ceux d'avant-guerre.

Il importait donc d'agir pour permettre à nos fabriques d'huile, qui occupent environ 500 ouvriers et employés, de maintenir leur activité. La mesure serait toutefois restée inopérante si les graisses comestibles n'avaient été contingencées en même temps que les huiles. C'était là le seul moyen d'empêcher que les graisses les plus diverses ne se substituent de plus en plus au beurre indigène et à la graisse de porc.

2° Restriction générale d'importation à l'égard de la volaille (Nos 83 et 84).

La constatation a été faite que certains importateurs après épuisement de leurs contingents, importaient la volaille au droit majoré. Pour sauvegarder efficacement notre production nationale, il était indispensable de remplacer le contingentement douanier par une restriction générale d'importation.

3° Restriction d'importation du salpêtre et du sulfate d'ammoniaque (N° 163).

L'industrie européenne de l'azote et celle d'outre-mer étaient depuis quelque temps en pourparlers en vue d'arriver à une entente pour la réglementation de la vente du salpêtre. Ces négociations n'ayant pas abouti jusqu'ici et comme, d'autre part, le droit de douane suisse est relativement modique, le Conseil fédéral a estimé que la restriction de l'importation des engrais azotés et du salpêtre s'imposait. Cette mesure pourra au surplus influencer favorablement sur des négociations en cours relativement au clearing.

L'arrêté du Conseil fédéral qui édicte les mesures précitées et l'ordonnance d'exécution du Département de l'économie publique paraîtront dans le numéro de samedi, de la *Feuille officielle suisse du commerce* ; ils produiront leurs effets à partir du 4 octobre.

## Pour l'industrie des hôtels

Le Conseil fédéral a pris de nouvelles mesures en vue de ranimer le tourisme suisse.

Un crédit d'un million de francs avait été naguère voté en vue de réduire de 30 % pendant l'été dernier, les tarifs des chemins de fer, en faveur des touristes étrangers. Ce crédit n'a pas été utilisé dans sa totalité et une somme de 500,000 fr. est encore disponible.

Le Conseil fédéral, par conséquent, a décidé d'autoriser le département fédéral des postes et chemins de fer à utiliser le solde de ce crédit, aux conditions appliquées jusqu'ici à des réductions de tarifs pendant l'hiver 1933-1934. Toutes les entreprises suisses de transport bénéficieront de ces quelques 500,000 fr. afin de ranimer ainsi le tourisme en Suisse.

## Le pétrole américain

La production mensuelle de pétrole des Etats-Unis est fixée à partir du 8 octobre à 2,337,500 barils, soit 72,200 barils de moins que le mois dernier.

## Les morts



M. BRACHT  
ancien ministre allemand de l'Intérieur,  
décédé à cinquante ans.

## NECROLOGIE

## Mort subite d'un médecin zuricois

Le professeur Max Wallhard, professeur ordinaire de gynécologie et directeur de la clinique des femmes de l'université de Zurich, est mort subitement, hier matin, vendredi, à Oberägeri, où il était en séjour.

M. Wallhard, qui était âgé de soixante-six ans, était originaire de Berne où il fit ses études de médecine. Il fut titulaire d'une chaire à l'université de Berne de 1904 à 1909, année où il devint directeur de clinique à Francfort-sur-le-Main. Répondant en 1920 à l'appel qui lui avait été adressé, le professeur Wallhard venait se fixer à Zurich.

## M. Jacob Müller, conseiller national

M. Jacob Müller, conseiller national conservateur lucernois, est décédé subitement en gare de Langnau, en rentrant dans ses foyers, après avoir pris part aux travaux des Chambres.

Ses études d'instituteur terminées, M. Müller se voua pendant quelque temps à l'enseignement, puis devint secrétaire communal de Romoos, dans l'Entlebuch. Il conserva ses fonctions de 1890 à 1923. En 1900, il fut élu au conseil communal et depuis 1915 fut maire de son village.

Pendant vingt ans, de 1901 à 1921, il fonctionna en qualité d'inspecteur des écoles du district de l'Entlebuch et de Schüpfheim. Dès 1909, il appartint au Grand Conseil lucernois.

Il était membre du Conseil national depuis 1928.

## Armée suisse

## La réorganisation de l'armée

Au cours de la discussion du chapitre du Département militaire, dans le rapport de gestion du Conseil fédéral, M. Minger, conseiller fédéral, a fait une déclaration au Conseil national, dans laquelle il a constaté que le projet de réorganisation, effectué par le chef de la division de l'état-major général, était terminé et qu'il avait été remis au chef du Département militaire.

Le colonel commandant de corps d'armée Roost et ses collaborateurs ont fait ainsi une grande et minutieuse tâche. M. Minger a dit avoir été d'autant plus étonné de lire, au mois de juillet dernier dans un journal de la Suisse occidentale, une violente critique adressée aux capacités et à l'activité du chef de l'état-major général. Cette critique doit être repoussée avec la dernière énergie. « Pendant quatre ans, a dit M. Minger, j'ai vu à l'œuvre le colonel Roost et j'ai pu constater avec quelle connaissance, avec quel sérieux et avec quel esprit pratique, il dirige le poste élevé qui lui a été confié. Pendant ces quatre ans, toute la protection de la frontière a été nouvellement ordonnée et réglée et l'état-major de l'armée a été réorganisé. Ce sont là des travaux d'une énorme importance, dont on ne peut pas se rendre compte de l'extérieur. Le colonel Roost a prouvé ses grandes capacités comme chef de la division de l'état-major général et il jouit de ma plus entière confiance. »

## Nouvelles financières

## Banque populaire suisse

Le conseil d'administration de la Banque populaire suisse s'est occupé dans sa séance du 28 septembre des demandes de retraite de fonctionnaires et d'employés ayant atteint la limite d'âge. Prendront leur retraite à la fin de l'année : M. H. Stadlin, directeur général ; M. Fleury, directeur à Zurich ; M. Nater, directeur à Moutier ; M. Gonzenbach, directeur à Uster ; M. Hübscher, vice-directeur à Berne.

Solennité du Rosaire

Après les belles fêtes du 24 septembre à Notre-Dame de Bourguillon, voici qu'octobre, en ramenant le Rosaire, nous fait souvenir que, s'il est un bonheur qu'on peut envier à des croyants, après celui du don de la foi et de la charité, c'est bien l'union avec la Sainte Vierge, considérée comme leur Mère.

S'il est une fierté qui peut habiter le cœur du fidèle, c'est de se dire qu'il est le fils d'une telle Mère et que cette vocation surnaturelle le rend frère de Jésus.

S'il est encore un sujet d'admiration et de louange pour l'âme aimante, c'est de considérer ce mystère de grâce, car c'en est un bien grand de penser que nous sommes élevés à la dignité d'enfants de Marie.

S'il est enfin un motif de reconnaissance, l'enfant de Marie n'a pas de peine à le trouver, car sa Mère du ciel est véritablement une Mère qui le suit du berceau à la tombe, le comble de ses bénédictions, de ses faveurs, de ses tendres attentions. Il faut bien se persuader que, à aucun moment de son existence, une âme n'est abandonnée par cette tendresse vigilante, presque anxieuse, avec laquelle une vraie mère élève, garde son enfant.

Marie n'a pas oublié les nécessités pressantes de l'existence et le désaccord qui existe dans la créature entre le bien rêvé et le mal présent, ce qui faisait déjà gémir saint Paul, partagé entre le bien qu'il voulait réaliser et les contradictions de la nature qui s'opposaient à ce bien même.

Il est impossible de compter les richesses conférées par l'intercession de la Sainte Vierge et seulement chacun, à l'heure de son jugement, connaîtra ses secours, ses douces prévenances, l'amour, en un mot, dont il aura été accompagné par elle. Si l'homme savait tout ce qu'il perd en ne la priant pas, en n'allant pas comme un enfant sans défense se réfugier auprès de sa Mère et lui parler simplement ! La Sainte Vierge n'est pas une personne éloignée de nous. Pas plus que Notre-Seigneur, dans la splendeur des cieux, ne cesse de résider parmi ses créatures et de vivre dans l'âme du juste pour l'enrichir toujours davantage. Elle est véritablement avec nous, près de nous ; elle est partout où son Fils se trouve.

Honorons-la donc en récitant le chapelet et en méditant sur les mystères du Rosaire.

B. B.

AVIATION

Le record d'altitude

Le record du monde d'altitude en avion est désormais détenu par l'aviateur Lemoine, avec 13,661 mètres. Le record précédent était de 13,404 m.

LES SPORTS

Mort du cycliste Lemaire

Le coureur cycliste Georges Lemaire, qui a été victime d'un accident, a succombé.

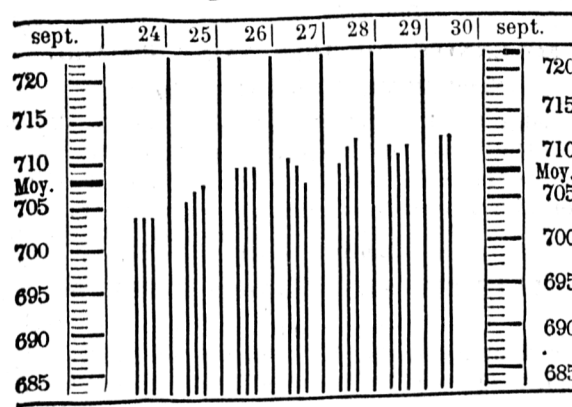
CHANGES A VUE

	Achat	Vente
Paris (100 francs) . . . . .	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling) . . . . .	15 96	16 06
Allemagne (100 marc or) . . . . .	122 80	123 30
Italie (100 livres) . . . . .	27 05	27 25
Autriche 100 schillings) . . . . .	—	—
Prague (100 couronnes) . . . . .	15 25	15 45
New-York (1 dollar) . . . . .	3 32	3 42
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 80	72 20
Madrid (100 pesetas) . . . . .	42 90	43 40
Amsterdam (100 florins) . . . . .	207 80	208 30
gudapest (100 pengö) . . . . .	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

30 septembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

sept.	24	25	26	27	28	29	30	sept.
7 h. m.	12	14	14	13	13	13	11	7 h. m.
11 h. m.	17	15	17	19	16	18	16	11 h. m.
7 h. soir	18	15	16	16	18	18		7 h. soir

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.

L'ADMINISTRATION.

Nouvelles de la dernière heure

Les impressions de Genève

Genève, 30 septembre.

Le Dr Goebbels est parti, ainsi que M. von Neurath. Le premier a regagné l'Allemagne comme il était venu, par la voie des airs, le second a pris le train à 18 h. pour Berlin. Avant de partir, M. von Neurath a eu une entrevue avec les représentants de l'Italie, puis avec sir John Simon. Celui-ci a déclaré, de la part de la Grande-Bretagne, qu'il attendait une réponse nette de l'Allemagne et le plus tôt possible afin que la conférence puisse reprendre ses travaux. Le secrétaire d'Etat britannique ne s'est pas borné à faire promettre au ministre des affaires étrangères du Reich de revenir à Genève, mais il lui a demandé de lui téléphoner, mardi ou mercredi, les résultats obtenus. A la suite de cette entrevue, sir John Simon s'est déclaré incapable de formuler le moindre pronostic. Les déclarations que M. von Neurath a faites à quelques personnes de son entourage ne fournissent pas de précisions. Il faut convenir qu'elles ne donnent pas beaucoup d'espoir. M. von Neurath a en tout cas déclaré que l'Allemagne ne transigerait pas sur sa revendication de posséder des armes défensives. Il va de soi que ces armes défensives, ce sont les armes interdites par le traité de Versailles. Cette volonté bien arrêtée de l'Allemagne d'obtenir du matériel interdit est assez peu encourageante.

Cependant, entre MM. Paul-Boncour, Norman Davis et sir John Simon, l'accord reste parfait et il donne l'espoir de poursuivre à Genève les échanges de vues et d'impressions. De nouveaux hommes d'Etat arrivent à Genève, MM. Bénès et Titulesco qui viennent de Sinaïa, de la conférence de la Petite Entente. Dès ce matin, M. Paul-Boncour aura avec eux une longue conversation.

Rome, 30 septembre.

Dans les milieux politiques italiens, on ne s'attend pas à un résultat rapide des pourparlers de Genève. On estime, en effet, que l'accord ne sera pas possible avant que les gouvernements respectifs aient donné leur avis. C'est pourquoi on pense qu'après avoir atteint les limites qui leur ont été fixées pour la première tentative de rapprochement, les divers délégués retourneront dans leurs capitales pour y prendre de nouvelles instructions. D'une façon générale, la presse se plaint des lenteurs qui paraissent inhérentes aux travaux de Genève. Elle laisse entendre, une fois de plus, qu'on ne peut rien attendre de bon de la conférence du désarmement et suggère que cette dernière devrait passer la main en laissant mettre en jeu le pacte à quatre.

Des dépêches de Genève à la presse italienne s'élèvent contre le passage du communiqué de la Petite Entente, demandant que, durant la période d'épreuve de quatre ans, soit appliqué à tous les Etats un contrôle général automatique et que des sanctions soient prises pour les violations de la convention du désarmement.

Les journaux déclarent à ce sujet que, si la conférence s'ouvre sans un accord préventif entre les grandes puissances, le résultat en sera la répétition de discours académiques et, finalement, l'échec de la conférence. Or, dans un tel cas, l'article 3 du pacte à quatre prévoit que les Etats contractants reprendront l'examen des questions qui les concernent et restées en suspens. Ces questions ne seraient ni plus ni moins que celles qui sont discutées aujourd'hui entre les représentants des grandes puissances européennes. Donc, en agissant comme elle le fait, en posant en quelque sorte ses conditions, la Petite Entente ne fait que créer de nouvelles difficultés alors qu'elle dit vouloir la pacification générale.

Conseil des ministres français

Paris, 30 septembre.

Les ministres se sont réunis, hier, en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. Les délibérations ont porté sur les problèmes de politique extérieure. Les négociations de Genève, au sujet du désarmement, ont permis d'établir un accord entre la France, l'Angleterre et l'Amérique, a déclaré le président du Conseil. Quelques précisions ont été données sur les entretiens de M. Paul-Boncour et de M. Neurath. L'impression qui semble être dégagée est que le Reich ne voudra pas assumer la responsabilité d'une rupture des pourparlers.

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a entretenu le Conseil de l'état satisfaisant de la Trésorerie qui sera à même de rembourser la deuxième moitié du prêt en livres consenti en mai dernier par les banques anglaises. Le problème économique a continué de faire l'objet de nombreuses conversations entre le président du Conseil, le ministre des finances et du budget. Elles ont abouti à un plan d'ensemble qui comprendrait des mesures de redressement économique et un programme d'outillage national : répression des contingentements, accords commerciaux, intensification des échanges entre la métropole et les colonies. La discussion n'a pas dépassé le cadre des généralités. La rentrée des Chambres a été fixée au 17 octobre.

Le gouvernement déposera immédiatement ses textes sur le bureau de la Chambre et s'efforcera d'enlever un vote de principe dégageant une majorité.

Un article de M. Mussolini

Milan, 30 septembre.

Le *Popolo d'Italia* publie un article de M. Mussolini intitulé : *Italie et Russie*, qui expose les motifs qui ont poussé l'Italie à signer le pacte d'amitié avec les Soviets et souligne la corrélation existant entre cette convention et le pacte à quatre. L'article ajoute qu'il est nécessaire de donner à la Russie les moyens de sortir de son isolement et de lui faciliter la collaboration avec les puissances occidentales, pour le bien commun de la civilisation et de la paix.

M. Mussolini ajoute qu'un peuple de cent soixante-cinq millions d'hommes constitue une puissance mondiale. « L'Italie a reconnu le droit de la Russie d'avoir dans le monde la place qui lui est due. La Russie a reçu la certitude que les puissances occidentales ne contestaient pas la nécessité où elle était de sortir de son isolement. »

Un démenti du Vatican

Cité du Vatican, 30 septembre.

L'*Osservatore romano* dément formellement la nouvelle publiée par plusieurs journaux européens et américains selon laquelle le Vatican serait entré en négociations avec la Russie, en vue de la conclusion d'un concordat. L'organe du Vatican ajoute que cette nouvelle a déjà été démentie à plusieurs reprises. Le Vatican, ajoute ce journal, n'a pas changé d'attitude vis-à-vis de la Russie. Il maintient la recommandation qu'il a faite, en 1922, aux nations, recommandation qui précisait que, avant de reconnaître les Soviets, les gouvernements devaient obtenir des garanties formelles en faveur de la religion.

Juristes allemands

Leipzig, 30 septembre.

(Wolff.) — La première grande réunion des juristes allemands après la révolution nationaliste-socialiste a débuté, hier soir vendredi, par une réception de la presse au cours de laquelle le ministre Frank, chef du front juridique allemand, a donné des indications sur la signification du congrès. Il a annoncé que d'éminents juristes de presque tous les pays d'Europe assisteront au congrès venant notamment de Dantzig, d'Autriche et de Suisse.

Les événements de Cuba

La Havane, 30 septembre.

(Havas.) — Jusqu'à présent, on annonce qu'un capitaine et quatre soldats ont été tués au cours de la collision qui s'est produite entre la troupe et les communistes.

La Havane, 30 septembre.

L'« Associated Press » annonce que la situation à Cuba s'aggrave d'heure en heure. Poussés par des agitateurs communistes, les ouvriers menacent de recourir à la grève générale. Les exploitations sucrières sont notamment menacées de tomber, d'un moment à l'autre, aux mains des grévistes.

Contre les manœuvres de Bourse

Washington, 30 septembre.

(Havas.) — Le gouvernement américain a l'intention d'instituer une commission chargée d'élaborer une nouvelle législation destinée à empêcher les fluctuations violentes des cours, à la Bourse.

Les paiements de la Roumanie

Bucarest, 30 septembre.

Le ministre des finances publie un communiqué soulignant que la Roumanie, à la suite de la stabilisation de sa monnaie, a fait tous ses efforts pour remplir ponctuellement ses engagements envers l'étranger. Les représentants de l'association des porteurs refusant de négocier, le gouvernement roumain, se trouvant devant l'échéance du 1<sup>er</sup> octobre, offre à ses créanciers de payer le coupon de tous ses emprunts aux échéances respectives pendant le deuxième semestre, de la manière suivante : 20 % en monnaie libre transférable en devise et 80 % en bons de caisse émis par la caisse d'amortissement de l'Etat portant intérêt à 4 % à partir du 1<sup>er</sup> avril 1934 et remboursables au cours de l'exercice 1936-1937 en deux semestres. Ces bons seront émis en leis ; leur produit pourra être placé en Roumanie en valeurs immobilières. Le gouvernement roumain reste disposé à conclure sur cette base avec l'association des porteurs un accord imposé par les nécessités. De cette manière, les porteurs de rentes roumaines toucheront, au cours de cette année, 60 % du coupon en devises et 40 % en autres titres.

Au Mexique

Mexico, 30 septembre.

M. Callès a été nommé ministre des finances en remplacement de M. Pani. (Voir 2<sup>me</sup> page).

673 forçats français embarqués pour la Guyane

La Rochelle, 30 septembre.

Jeudi matin, quarante surveillants militaires de la Guyane, en congé en France, s'étaient rendus au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré, où ils ont pris livraison de 673 forçats qu'ils ont embarqués hier vendredi sur le *La-Martinière*. Il a été procédé à une fouille minutieuse de tous les prisonniers. Les forçats ont revêtu un costume de droguet gris foncé tout neuf.

Un débat à la Chambre irlandaise

Dublin, 30 septembre.

Au cours du débat engagé hier à la Chambre irlandaise sur la motion de blâme contre M. de Valera, celui-ci a défendu son recours à la loi de sécurité générale, en alléguant que ses adversaires préparaient la guerre civile. Il a accusé le général Mulcahy, ancien ministre de la guerre dans le ministère Cosgrave, d'être allé à Glasgow pour conférer secrètement avec lord Hails-ham, ministre de la guerre de Grande-Bretagne.

Le général Mulcahy a vivement démenti cette accusation et a demandé aussitôt une enquête pour prouver qu'elle n'avait aucun fondement. Ses partisans, dans le parti d'opposition, ont accusé M. de Valera de mensonge et de lâcheté.

Lord Hails-ham, interrogé à Londres à ce sujet, a également opposé le démenti le plus formel à l'affirmation de M. de Valera.

En fin de séance, grâce à l'appui du Labour Party irlandais, M. de Valera a eu la majorité par 80 voix contre 65, et la motion de blâme a été rejetée.

Moscou accorde un délai aux journalistes allemands

Moscou, 30 septembre.

Les quatre journalistes allemands atteints par une mesure d'expulsion ont demandé individuellement à la section de presse du commissariat des affaires étrangères la prolongation de leur séjour.

On sait qu'ils devaient quitter Moscou jeudi soir. Une grâce de quarante-huit heures leur a été accordée. De plus, le cas Baum pourra être réglé de la façon suivante : abandonnant la représentation de l'agence Wolff, M. Baum deviendra attaché de presse près l'ambassade du Reich, à Moscou et, à ce titre, il recevra des privilèges diplomatiques.

Les autorités soviétiques semblent cependant fermement décidées à appliquer leur décision concernant les trois autres journalistes, et il est probable que le gouvernement allemand sera amené, s'il veut éviter leur expulsion définitive, à donner des assurances et des garanties sérieuses en faveur des correspondants soviétiques en Allemagne.

Arrestations de communistes allemands

Recklinghausen (Westphalie), 30 septembre.

(Wolff.) — La police a engagé une action contre l'union de combat du front rouge interdite et a procédé à l'arrestation de 40 communistes. Des armes, des munitions et des explosifs ont été découverts.

Dans la stratosphère

Moscou, 30 septembre.

Le ballon stratosphérique soviétique U. R. S. S. s'est envolé, ce matin, à 8 h. 41, pour une ascension dans la stratosphère. L'enveloppe a été gonflée à l'hydrogène. Le commandant-pilote Prokorkiey, son assistant Birnbaum et le constructeur Godunof ont pris place à bord.

L'état de M. Herriot

Lyon, 30 septembre.

L'état de M. Herriot laisse encore un peu à désirer. Alors que ces jours derniers la température avait sensiblement fléchi et que le malade était considéré comme entré en convalescence, ce matin, les fonctions rénales étaient à nouveau difficiles par instants et la température était remontée à 38°4. Le docteur Vigne, qui soigne l'ancien président du Conseil, estime qu'un repos absolu est encore nécessaire.

LE TEMPS

Zurich, 30 septembre.

La nébulosité a quelque peu augmenté, dans tout le pays, depuis hier vendredi. Dans l'ouest, le ciel est clair en divers endroits. En montagne, la nébulosité est limitée. Il y souffle un fort vent d'ouest. La station du Jungfrauoch annonce trois à quatre degrés au-dessous de zéro.

La situation atmosphérique sera sensiblement la même demain dimanche.

Paris, 30 septembre.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel brumeux, le matin, puis demi à trois-quarts couvert avec éclaircies, se couvrant par intervalles avec quelques averses locales ou orages ; vent du secteur sud-est, faible ; température en faible baisse.

Paris, 30 septembre.

Après une trop courte accalmie, les pluies abondantes ont repris sur les régions sud et sud-est, et la situation atmosphérique redevient de nouveau défavorable. Une faible dépression s'étend de la Gascogne à la Provence, et semble vouloir stationner aujourd'hui sur les mêmes parages. Sur le reste de la France, le temps se maintient beau et il est même très beau dans tout le nord-est. La région parisienne, la Touraine et la Bretagne signalaient toutefois quelques pluies dans la matinée d'hier. Aujourd'hui, la continuation des pluies reste probable dans le sud et le sud-est, par vent de sud et température assez douce.

## FRIBOURG

### Le cours romand de l'association suisse pour l'orientation professionnelle

Mercredi, 27 septembre, s'est ouvert, à Fribourg, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Müller-Chiffelle, le cours de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis.

Cette association a pour but de développer l'orientation professionnelle et la protection des apprentis, dans toute leur étendue. Elle coordonne, dans ce domaine, l'activité des autorités, des institutions, des associations, des sociétés, des entreprises commerciales et industrielles et des particuliers.

La dépression économique actuelle a généralisé dans notre population la conviction de l'utilité d'une orientation professionnelle organisée. Le travail qu'accomplit ladite association est donc extrêmement utile. Les conseillers et conseillères de vocation méritent l'estime pour leur dévouement en faveur de la jeunesse. C'est grâce à leur travail consciencieux qu'ils ont gagné la confiance des parents et des autorités.

Une allocution d'introduction a été prononcée, mercredi, par M. le Dr Bœschenstein, chef de l'Enseignement professionnel, à Berne.

M. le Dr Schiess, expert fédéral des cours de commerce pour apprentis, et M. Müller-Chiffelle, directeur des cours de commerce pour apprentis, à Fribourg, ont fait des conférences, vivement applaudies, sur les professions commerciales.

Les côtés psychologiques de l'orientation professionnelle ont été abordés par M. le Dr Carrard, privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. Comme ses prédécesseurs, il a été vivement applaudi.

La journée de jeudi a été consacrée aux études et aux démonstrations pratiques de l'orientation professionnelle. Des exposés très intéressants ont été prononcés à ce sujet par M. Pasche, directeur de l'Ecole des arts et métiers, à Genève; par M. le Dr Dintsch, médecin des écoles de la ville de Lausanne, et par M. Roch, inspecteur et conseiller d'apprentissage, à Lausanne.

Hier matin, c'est M. le conseiller d'Etat Piller qui a prononcé un remarquable discours.

La possession d'un bon métier, a-t-il dit, est une nécessité indispensable à la jeunesse d'aujourd'hui. Il est regrettable, cependant, et cela provient de la crise industrielle, que tant de jeunes gens, et spécialement ceux qui sont pourvus d'un métier, soient réduits au chômage. La cause réside en partie dans le fait qu'on juge ces gens incapables de faire un travail autre que le leur.

L'exposé de M. Piller s'est étendu sur la crise. Il a lancé un appel en faveur de l'économie et de l'épargne. Le monde dit : l'argent doit rouler; cependant, il faut apprendre l'épargne. Il faut travailler davantage. On dit : il ne faut pas s'en faire. Il faut, au contraire, que chacun se donne le maximum de peine pour comprendre notre temps troublé.

Le devoir incombe aux parents, instituteurs et autorités de remettre de la confiance et de la volonté dans l'âme de la jeunesse. Pour donner à la jeunesse cet élan de vie, cette confiance, il est nécessaire de lui donner une formation et une orientation professionnelle. Envisager l'avenir avec énergie, ne pas demeurer inactifs et apathiques, voilà le moyen le plus sûr pour remédier à notre crise économique et morale.

Une conférence très appréciée des auditeurs a été donnée ensuite par M<sup>lle</sup> Baer, conseillère de vocation, à Zurich, sur l'étude d'un métier féminin. Nombreuses sont les jeunes filles qui se vouent au métier de couturière. C'est le métier le plus répandu parmi les femmes, parce qu'il est celui qui est le plus nécessaire à une femme, appelée à devenir mère. La jeune fille acquiert ce métier dans une école professionnelle et elle y obtient une formation complète. Les qualités et les aptitudes requises d'une couturière sont d'ordre intellectuel, moral et physique. La santé lui est indispensable et il est à conseiller aux jeunes filles faibles de ne pas se vouer à ce métier, vu la fatigue qu'il occasionne.

M<sup>lle</sup> Baer a expliqué ensuite la situation de nos couturières, qui semblent être les moins éprouvées par la crise actuelle.

M<sup>lle</sup> Plancherel, inspectrice, de Fribourg, ne fut pas moins applaudie pour sa conférence sur l'apprentissage de cuisinière-ménagère.

Il y a des professions sans gloire, a-t-elle dit. Ce ne sont ni les moins utiles, ni les moins intéressantes. On ne songe cependant pas à les organiser, à en réglementer l'apprentissage et l'exercice; les lois les protègent peu ou mal et c'est précisément la profession de cuisinière-ménagère qui souffre de ce mal.

M<sup>lle</sup> Plancherel a parlé ensuite de l'apprentissage de la cuisinière formée en vue de la vie familiale. Le terme de cuisinière-ménagère indique la femme préparée à être l'aide de la maîtresse de maison non seulement dans les travaux de cuisine, mais encore dans toutes les autres occupations domestiques. Les aptitudes nécessaires à une cuisinière pour exercer, avec un minimum d'efforts, pour un maximum de succès, sont des qualités d'ordre physique, intellectuel et moral.

Au point de vue physiologique, les qualités indispensables sont : la bonne santé, les poumons

et bronches solides; l'odorat subtil et la finesse de goût; l'endurance et l'habileté manuelle.

Au point de vue intellectuel et moral, sont indispensables : l'ordre et la propreté, l'exactitude, l'économie; la mémoire auditive et visuelle; l'intelligence pratique faite d'initiative et de décision; l'honnêteté et la conscience.

L'école ménagère apprend à la jeune fille le travail sérieux et méthodique. La jeune fille en retire le bénéfice d'une culture plus étendue et d'une bonne éducation.

En Suisse, une seule école professionnelle prépare à la profession de cuisinière, c'est l'école de cuisine de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

M<sup>lle</sup> Plancherel a indiqué ensuite les conditions exigées pour l'entrée dans une école professionnelle. Elle a montré le travail consciencieux qui s'y fait pour donner à la jeune fille une formation et lui aider à devenir une maîtresse de maison.

Hier après midi, c'est M. Amez-Droz, chef de l'office du travail à Sion, qui a exposé le problème de la rééducation professionnelle des jeunes chômeurs.

Depuis des années, a dit M. Amez-Droz, des millions de jeunes gens et de jeunes filles ont quitté nos écoles pour engager la dure bataille de la vie. Les uns, moins favorisés, ont connu la sévère contrainte du travail immédiat; ils appartiennent, pour la plupart, à ces familles nombreuses où nécessité fait loi. D'autres, par contre, au prix de lourds sacrifices, ont pu faire un apprentissage. La crise économique, hélas! a porté un coup dur à nos plus belles industries. Après nous avoir longtemps épargnés, le chômage, avec son terrible et lamentable cortège de misères, s'est abattu sur notre petit pays. Ce fléau n'a épargné personne; il a frappé surtout les jeunes, il a brisé leurs illusions, détruit leur enthousiasme. Et ceux qui étaient partis confiants sont maintenant là, désaxés, ne sachant plus qu'entreprendre et où diriger leurs efforts.

La jeunesse sans expérience sent son idéal brisé et elle est complètement déçue au moment où le chômage vient lui barrer la route. Abandonnés à eux-mêmes ou mal dirigés, le jeune homme et la jeune fille risquent de sombrer dans tous les errements possibles. Il est donc nécessaire de les retenir et de les orienter. Il faut les encourager, car bien que des carrières soient actuellement encombrées, beaucoup manquent aussi de personnel très qualifié et, dans toutes les professions, les plus capables réussissent encore.

M. Amez-Droz a donné lecture des statistiques sur le nombre des jeunes chômeurs en Suisse romande. Il a indiqué les raisons d'un nombre aussi élevé de jeunes chômeurs dans notre pays. En tout premier lieu, c'est à cause de la crise industrielle qui a jeté sur le pavé toute une belle jeunesse et qui a arrêté net le recrutement périodique d'une bonne partie de la main-d'œuvre disponible. Il y a ensuite le fait que de trop nombreux jeunes gens ou jeunes filles se lancent dans la vie, sans formation professionnelle suffisante. D'autre part, quantité de jeunes ont appris un métier d'une façon fort imparfaite.

Des mesures ont cependant été prises pour venir en aide aux chômeurs jeunes ou vieux. Citons d'abord la loi fédérale du 17 octobre 1924 concernant l'allocation de subventions pour l'assurance-chômage.

En terminant, M. Amez-Droz a insisté encore une fois sur l'importance de l'apprentissage et de l'orientation professionnelle qui restent à la base de tout ce qui doit être entrepris pour le bien des jeunes. Il s'est adressé spécialement aux instituteurs en leur rappelant le rôle important qu'ils ont à remplir envers la jeunesse en lui renouvelant la foi pour un avenir meilleur.

La séance a été levée à 5 heures.

### Un nouveau manuel d'histoire

*A travers les siècles, de l'antiquité à la Révolution française*, par le Dr Joseph Jordan, professeur d'histoire à l'Ecole de commerce du collège Saint-Michel. Prix : 8 fr. 50, relié. Fragnière, frères, éditeurs.

M. le professeur Jordan vient de publier, à l'usage des écoles normales, des écoles de commerce et des pensionnats de jeunes filles de notre pays, un manuel qui ne fait pas double emploi avec les nombreux volumes que nous connaissons déjà. En effet, ces volumes, s'ils étaient étrangers, ne faisaient pas à la Suisse la part nécessaire, et, s'ils étaient d'origine suisse, ne donnaient pas des événements une interprétation qui pouvait convenir à nos croyances. On trouve en France, et surtout en Belgique, des manuels excellents, au point de vue de la méthode et de la clarté, mais, pour la raison que la Suisse y est laissée de côté, ils ne satisfont pas complètement.

La difficulté qu'a rencontrée M. Jordan est de condenser, sous un certain volume, toutes les notions nécessaires à des établissements d'instruction dont le programme n'est pas le même. Cependant, l'auteur a voulu traiter ses matières de manière que chaque genre d'instruction y trouvât son compte. Il a donc dû faire un exposé assez étendu des principaux faits politiques, militaires, économiques, sociaux, intellectuels, artistiques qui ont agité le monde, et, arrivé à un certain point de son travail, il a dû reconnaître que ce n'était pas un volume qu'il devait composer, mais deux.

Nous en sommes au premier, qui ne compte pas moins de cinq cents pages. Sous un format

qui est du petit in-quarto, il est parvenu ainsi pour son premier tome à la Révolution française. Le deuxième paraîtra dans deux ans : il exposera l'histoire contemporaine et comprendra trois cents pages, au maximum. On aurait souhaité que toute l'histoire pût être résumée en un seul volume, mais, vraiment, dans le programme auquel l'auteur devait répondre, il était à peu près impossible de se contenter d'un seul volume. Cela eût été possible, si on n'avait eu en vue que nos écoles secondaires. En étendant son programme aux écoles de commerce, on arrivait forcément à deux manuels.

Nous regrettons presque que M. Jordan ait choisi le titre : *A travers les siècles*. Le titre : *Histoire générale* aurait plutôt convenu; c'est celui qu'adoptent la plupart des auteurs de manuels d'histoire.

Si nous venons à la description même des matières et à leur exposé, nous pouvons assurer que l'œuvre de M. Jordan est excellente. Les divisions sont nombreuses et naturelles; elles facilitent autant qu'on peut le désirer le travail de l'élève. La langue employée par M. Jordan est simple. Cela est une grande qualité, car il ne faut pas que le professeur soit encore obligé d'expliquer les termes du manuel ou de le laisser partiellement incompris par les élèves. En un mot, quelqu'un qui veut s'instruire des événements du monde peut se servir du livre de M. Jordan de la façon la plus fructueuse; pourvu qu'il ait de la mémoire, il saura son histoire.

Le choix des caractères typographiques rend toutes les pages, non seulement fort lisibles, mais attrayantes. Un grand nombre de cartes, dans le texte même, permet de se rendre compte des changements intervenus à la suite des guerres de conquête. Si l'auteur avait pu illustrer son volume d'un certain nombre de figures historiques et de documents, c'eût été parfait. Mais il a dû évidemment reculer devant l'augmentation de frais que l'édition aurait nécessitée.

Pour ne pas donner à son livre une extension encore plus grande, M. Jordan a laissé de côté tout ce qui, dans l'histoire, n'était pas indispensable. Il a donc sacrifié les nombreux traits ou les légendes qui, par exemple, accompagnaient l'histoire ancienne. La concision des résumés condamne à cette élimination. Cependant, les nombreux traits, anecdotes ou fables de l'histoire ancienne la faisaient mieux comprendre et étaient surtout un moyen de la mieux retenir. Des auteurs français de manuels d'histoire, avec raison, n'ont pas voulu se passer de ces récits, qu'ils ont mis dans leurs volumes en texte plus petit.

Mais, tel que le volume de M. Jordan se présente, on peut dire qu'il surpasse de beaucoup tous les volumes que nous connaissons et qui ont l'ambition d'être des manuels de classe. Le sien sera certainement adopté dans les établissements d'instruction de notre Suisse romande catholique.

### Tennis

On nous prie de rappeler que le match-exhibition organisé par le Tennis-Club de Fribourg et la maison Mauroux-Sports, avec le concours de M. Fischer, aura lieu aujourd'hui après midi samedi, à 3 heures.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

**Sous-officiers.** — Demain dimanche, 1<sup>er</sup> octobre, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h., tir de clôture au stand des Neigles, au fusil et au pistolet. Voir le plan de tir dans le journal.

**La Mutuelle.** — Ce soir, samedi, rendez-vous à 20 h. 15 précises, devant la poste principale.

**Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg.** — Soirée familiale, demain soir dimanche, à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations. Tous les sociétaires et amis sont cordialement invités.

**Club d'échecs.** — Mardi, 3 octobre, à 8 h. 1/2, à l'hôtel Terminus, assemblée générale ordinaire, avec discussion du programme et admission de nouveaux membres. Le club est ouvert à tous les amateurs, même à ceux qui n'auraient encore aucune connaissance du jeu. Les séances ordinaires ont lieu les mardi et vendredi, de 20 à 23 heures, au même local.

**Groupes féminins de Saint-Pierre.** — Communion générale, demain, à la messe de 7 heures.

### Dans nos paroisses

On nous écrit :

Lundi dernier, la paroisse d'Ependes était en fête, fête toute chrétienne et familiale, puisqu'elle recevait son nouveau curé, M. l'abbé François Ruffieux, jusqu'ici coadjuteur à Saint-Nicolas.

Malgré le brouillard d'automne pleurant sur les feuilles, le village d'Ependes avait voulu se faire coquet, comme on sait le faire, chez nous, dans notre campagne fribourgeoise, pour recevoir dignement le nouveau curé, afin de lui montrer la confiance de ses nouveaux paroissiens.

A 2 heures, une procession se forma pour aller à la rencontre du nouveau pasteur : longue file d'enfants des écoles, céciliens avec leurs drapeaux, clergé du décanat, autorités paroissiales et délégués de la commission de bâtisse, suivis d'une foule nombreuse.

Ce fut devant l'école, pavoisée avec beaucoup d'art et de goût, dont l'une des salles, comme on sait, sert de chapelle, que le nouveau curé reçut les vœux et les souhaits des enfants de la paroisse. La Cécilienne prêta son concours aux jeunes voix que le dévoué corps enseignant avait exercées pour la circonstance.

M. le curé Ruffieux, dans ses remerciements émus, arrêta sa pensée sur la joie d'être entouré par les petits et dit qu'il attendait leurs prières afin de voir son ministère fécond.

Dans la chapelle bien ornée, on vit se dérouler les cérémonies liturgiques d'intronisation d'un nouveau curé dans une paroisse.

M. Demierre, curé doyen à Hauteville, rappela le rôle et les responsabilités du prêtre, puis le souvenir de M. l'abbé Toffel, qui, pendant quatorze ans, travailla avec un zèle admirable à la prospérité morale et matérielle de cette paroisse. Il invita M. l'abbé Ruffieux à suivre la voie de son prédécesseur et l'assura de l'amitié des confrères du décanat.

M. le curé Ruffieux, en termes délicats, dit sa joie d'être le nouveau pasteur de la bonne paroisse d'Ependes; c'est en Notre-Seigneur qu'il met toute sa confiance et il remercia encore de la sympathie qu'on lui témoignait.

La bénédiction du Très Saint Sacrement termina la cérémonie.

Un repas excellemment servi à l'auberge communale par les soins de M. Eggerswyler réunit parents, amis et autorités paroissiales. M. Monnard, instituteur retraité, ancien maître et père spirituel de M. l'abbé Ruffieux, fut désigné comme major de table, emploi qu'il remplit avec brio et tact. Après avoir remercié les autorités paroissiales de l'avoir invité à prendre part à cette fête, après avoir souhaité à son cher élève le succès dans l'apostolat, il ouvrit la partie oratoire. Ce fut d'abord M. Clément, président de la commission de bâtisse, qui présenta les souhaits de bienvenue à M. le curé, au nom des autorités. Il l'assura en termes élogieux de la collaboration sincère de toute la paroisse.

Le R. Père Ernest se fit l'interprète du couvent des Capucins pour présenter les meilleurs vœux de succès dans son ministère au nouveau curé.

M. Brulhart, instituteur, donna l'assurance du dévouement du corps enseignant et M. Schorderet, curé à Grolley, dit être fier de voir un enfant de sa paroisse curé à Ependes.

Enfin, M. le préfet Renevey félicita M. le curé et la population. La charité évangélique, dit-il, doit être le ciment qui unit les paroissiens au prêtre.

C'est en termes émus que M. le curé Ruffieux remercia tout le monde; il eut des paroles aimables pour les autorités, pour ses confrères, pour le corps enseignant, pour les enfants, pour les chœurs, pour les familles et tous ceux qui ont préparé cette fête.

Une soirée familiale réunit encore le nouveau curé et la Cécilienne. De nombreux chants fort appréciés terminèrent cette belle journée. Par la bouche de son directeur, la Société de chant remercia M. le curé Ruffieux d'avoir bien voulu répondre à son invitation et des paroles d'encouragement qu'il lui avait adressées.

### CALENDRIER

Dimanche, 1<sup>er</sup> octobre

**SOLENNITÉ DU TRÈS SAINT ROSAIRE**  
Saint REMI, évêque et confesseur

Saint Remi fut élevé malgré lui sur le siège archiépiscopal de Reims. Au baptistère de Sainte-Marie, la nuit de Noël 496, il baptisa le roi Clovis avec trois mille de ses guerriers.

Lundi, 2 octobre

**FÊTE DES SAINTS ANGES GARDIENS**

Dieu nous traite toujours avec une tendresse vraiment paternelle. Il a chargé ses anges de veiller sur tous les hommes et de les protéger, en écartant d'eux ce qui pourrait nuire à leur âme ou à leur corps.

### Comment j'éleve mon enfant

Ce qu'une jeune mère doit savoir

Relié. Prix : 7.25

EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles  
FRIBOURG



Ecole  
**LÉMANIA**  
Lausanne

Préparation rapide et approfondie

**Maturité fédérale**

**Poly - Baccalauréats**

### Le règlement communal sur les constructions

Le règlement de la commune de Fribourg sur les constructions vient de sortir des presses de l'imprimerie Saint-Paul, qui a fait, à son habitude, un travail soigné et du meilleur goût. Ce règlement comble une réelle lacune, la ville de Fribourg n'ayant pas de dispositions de ce genre. On était obligé jusqu'à maintenant de se fier à des règles établies par la pratique des édiles, mais on se heurtait souvent à des difficultés sans nombre. Des conflits surgissaient et il était parfois difficile de les résoudre sans soulever des récriminations et des accusations d'arbitraire.

Si le règlement est souple et permet une interprétation pas trop sèche, il y a cependant des dispositions rigides, enfermées dans des règles dont il serait dangereux pour l'avenir esthétique de la cité de se départir. Ainsi, si le conseil communal peut interpréter certaines dispositions, il est lié par d'autres articles.

Voici les matières de cet opuscule : après les dispositions générales, nous voyons les formalités concernant la construction ; l'esthétique des constructions ; le gabarit des constructions ; la sécurité des constructions ; la salubrité des constructions et de leurs abords ; la voirie ; les pénalités ; les dispositions finales.

Toutes ces dispositions sont utiles, surtout pour les architectes, entrepreneurs, maîtres d'état, etc. Il en est cependant quelques-unes auxquelles le public s'intéressera d'une manière particulière. Ainsi le conseil communal s'est préoccupé spécialement de diminuer quelque peu la vitesse avec laquelle on construit et d'augmenter le délai, qui s'interpose entre la fin des travaux et l'occupation des appartements. Il l'a fait dans les articles 30 et suivants qui ont la teneur suivante :

#### Article 30

Le permis d'habiter ne sera délivré, dans la règle, qu'à l'expiration :

1° d'un délai de deux mois durant la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre ;

2° d'un délai de trois mois durant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, à partir de l'achèvement de tous les enduits intérieurs.

Le permis d'habiter n'est délivré que : a) si les locaux satisfont aux conditions fixées par les lois et règlements ; b) si la construction est conforme aux plans approuvés et aux conditions posées dans le permis de construire ; c) si les travaux extérieurs et intérieurs de la construction sont suffisamment achevés et secs pour sauvegarder la sécurité et la santé des habitants.

#### Article 31

Les locaux qui seraient habités avant l'octroi du permis d'habiter devront être évacués sur rapport de la Direction de l'Edilité, sans préjudice de la pénalité encourue par le propriétaire. Celui-ci supportera les frais occasionnés par l'évacuation.

#### Article 32

En aucun cas, la délivrance ou le refus du permis d'habiter n'engage la responsabilité de l'autorité communale.

En ce qui concerne l'esthétique des constructions, les règles suivantes ont été adoptées :

#### Article 33

Le conseil communal refuse le permis de construire lorsque la construction, la transformation ou la restauration projetée porterait préjudice à l'aspect d'un édifice de valeur historique, artistique ou pittoresque, ou à l'aspect d'un quartier, d'une rue, d'une place ou d'un paysage et dans la zone de protection des remparts.

Il prendra éventuellement l'avis d'une commission compétente ou des commissions cantonale et fédérale des monuments historiques.

#### Article 34

Lors de la construction, transformation, restauration, entretien et ravalement de bâtiments ou parties de bâtiments présentant une valeur artistique, historique ou pittoresque, il sera tenu compte du style, du caractère et de la forme de ces bâtiments ainsi que des matériaux employés.

#### Article 35

Les bâtiments, façades, murs et clôtures doivent être maintenus en bon état et présenter un aspect convenable ; le conseil communal est en droit d'exiger les réparations nécessaires et, le cas échéant, de procéder conformément à l'article 156 du présent règlement (travaux exécutés par la commune aux frais du contrevenant).

#### Article 37

Le conseil communal peut faire supprimer les enseignes, affiches-réclames, affiches lumineuses, cadres vitrés, inscriptions ou images, étendages, distributeurs, même déjà existants, qui nuiraient à l'aspect ou à l'architecture d'un bâtiment ou à l'aspect d'une rue.

Les immeubles ne peuvent pas avoir une hauteur illimitée. Ainsi l'article 38 stipule que les constructions sont classées en : 1° constructions isolées ; 2° édifices publics et constructions industrielles ; 3° constructions contiguës. Les constructions isolées sont divisées en deux catégories : a) jusqu'à une hauteur de 10 mètres au maximum, sous la corniche, elles comportent :

un rez-de-chaussée, un ou deux étages ; b) jusqu'à une hauteur de 13 mètres au maximum sous la corniche, elles comportent : un rez-de-chaussée, un à trois étages. Pour les édifices publics et les constructions industrielles, le conseil communal statuera dans chaque cas.

En ce qui concerne les constructions contiguës, les règles suivantes ont été établies.

#### Article 42

En bordure de la voie publique, le nu fini des façades doit coïncider avec la limite de la voie. Sont réservées les dispositions de la loi sur les routes du 24 février 1923, concernant les rues, alignements et le plan d'aménagement.

#### Article 43

Le gabarit est en fonction de la largeur de la rue.

Cette règle est illustrée par un tableau des hauteurs, qui indique, à côté de la largeur des rues, la hauteur maximum de l'immeuble, le rayon de la courbe prolongeant la hauteur et à l'intérieur de laquelle il est permis de construire en retrait, les saillies. On considère toujours la hauteur de l'immeuble depuis le sol jusqu'à la corniche d'avant-toit. Ainsi pour une chaussée large de 19 à 20 mètres, la hauteur de l'immeuble pourra être de 19 m. 40, le rayon de la courbe 9 m. 70 et les saillies de 1 m. 20 à 80 cm.

Le conseil communal peut augmenter ou réduire les dimensions prévues en vue de mettre en harmonie de nouvelles constructions avec des bâtiments qui leur seraient immédiatement contigus et qui auraient été construits sous le régime des lois antérieures.

On lit également avec intérêt les prescriptions concernant l'hygiène. Ainsi, il est stipulé que toute pièce susceptible de servir à l'habitation ou au travail régulier doit avoir une capacité d'au moins 20 mètres cubes. Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 2 m. 70 pour le rez-de-chaussée et à 2 m. 60 pour les étages, mesurée entre plancher et plafond. Pour l'étage le plus élevé d'un bâtiment, ainsi que pour les entre-sols utilisés seulement le jour, cette hauteur peut être réduite à 2 m. 40. Toute pièce mansardée doit avoir au moins 15 mètres cubes, la surface étant comptée à une hauteur de 1 m. 50 au-dessus du plancher.

Les chambres à coucher occupées par plus d'une personne doivent avoir une capacité d'au moins 15 mètres cubes par occupant.

Pour les bâtiments isolés, la hauteur des pièces du rez-de-chaussée peut être réduite à 2 m. 60 et celle des pièces des étages à 2 m. 40.

Comme on le voit par ces quelques citations, le règlement des constructions dans la ville de Fribourg contient des renseignements très intéressants. La commission spéciale chargée de son élaboration a fait du bon travail, de même que les services de l'Edilité qui ont accompli toute la besogne de préparation.

Souhaitons à ce petit recueil une large diffusion. Il ne pourra qu'en résulter des progrès dans le domaine de la construction.

### Au bataillon 16

M. Marchon, capitaine, officier de tir du bataillon 16, nous écrit :

Les groupes d'entraînement en vue du match d'armée sont maintenant constitués d'une façon définitive. Chaque commandant de compagnie a choisi les dix meilleurs tireurs parmi les nombreuses inscriptions reçues. Quarante tireurs vont maintenant s'entraîner avec la plus grande ténacité. Ils doivent se persuader qu'il est peine perdue de brûler beaucoup de munitions si les résultats ne s'améliorent pas. Chaque cartouche doit être tirée avec le maximum d'application, dans chaque passe on doit voir un progrès. Le bataillon 16 doit sortir en bon rang au Tir fédéral de Fribourg, si du premier au dernier des quarante tireurs l'entraînement se poursuit avec la volonté d'arriver. Le résultat du concours 1934 où le bataillon choisira le meilleur groupe pour le match d'armée, doit servir à démontrer que le bataillon 16 possède aussi des tireurs bien entraînés et sûrs.

Tout cet entraînement tend à former d'excellents matcheurs dans les sociétés dont font partie nos tireurs, tout particulièrement dans les sociétés de la Broye où se recrute principalement le bataillon 16. Dès lors, nous faisons appel à tous les présidents des sociétés et aux membres des comités afin qu'ils s'occupent de nos tireurs. Nous les prions de bien vouloir faciliter l'entraînement en mettant à la disposition des tireurs désignés une cible à dix points. Nous les prions également de suivre nos tireurs dans leur tir, de les encourager, de les aider et de les corriger. Nous remercions déjà tous nos collaborateurs qui s'intéresseront à nos matcheurs.

Un deuxième entraînement s'effectuera durant la première quinzaine d'octobre, et un troisième entraînement durant la deuxième quinzaine d'octobre. Les résultats seront inscrits sur une feuille de stand spéciale et signée par un membre du comité de la société locale.

Chaque entraînement comportera trois passes de six coups sur cible à dix points. Les tireurs achèteront la munition nécessaire auprès de leur société locale et le bataillon les remboursera. Il est cependant à souhaiter que les tireurs s'entraînent, à leurs propres frais, en plus de l'entraînement obligatoire ; les résultats obtenus seront alors portés au verso de la feuille de stand.

### La Foire aux provisions

#### Organisation

La 4<sup>me</sup> Foire aux provisions, comme ses devancières, est organisée par la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg. Cette institution a un double but, qu'il n'est pas inutile de rappeler ici : faire connaître aux consommateurs un certain nombre de produits agricoles de choix ; démontrer aux producteurs la nécessité de produire de plus en plus et exclusivement des produits de qualité.

La Foire aux provisions entend garder son caractère essentiellement agricole et commercial.

#### Durée de la Foire

La Foire aux provisions s'ouvrira jeudi, 5 octobre, à 10 heures du matin. Elle fermera ses portes le lundi, 16 octobre, à 6 heures du soir.

Elle sera ouverte aux visiteurs tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, sans interruption.

#### Visite de la Foire

La Foire est avant tout un vaste marché d'approvisionnement ; elle sera, en conséquence, visitée en premier lieu par les acheteurs et les consommateurs. Cependant, les agriculteurs de notre canton ne manqueront pas de venir nombreux faire une visite à cette intéressante et utile manifestation. La Foire sera pour eux une « leçon de choses » ; elle leur démontrera la manière de présenter les produits agricoles et la nécessité de diriger toujours plus la production vers la qualité.

D'autre part, pour les visiteurs-producteurs, les groupes « Branches annexes à la production agricole » et « Divers » ne manqueront pas d'attirer longuement leur attention.

La finance d'entrée pour les visiteurs de la Foire ne sera que de 55 centimes. Cette très modique finance d'entrée laisse prévoir une grosse affluente de visiteurs.

La carte d'entrée permanente, pour les douze jours que durera la Foire, ne coûtera que 2 fr. Le public de la ville saura largement profiter de cette réelle faveur.

Pour les visites collectives par les instituts d'éducation et les écoles, des prix réduits d'entrée seront convenus selon le nombre et la qualité des visiteurs. Prière de s'annoncer à l'avance au secrétaire général de la Foire, M. Curty (téléphone N° 1.400).

Les enfants non accompagnés de leurs parents n'ont pas droit à l'accès des locaux de la Foire.

#### Les groupes d'exposants

Les groupes suivants sont représentés à la Foire : 1° fruits et légumes ; 2° lait et produits laitiers ; 3° miels ; 4° volailles ; 5° viandes salées et fumées ; 6° vins et cidres ; 7° horticulture ; 8° divers produits alimentaires ; 9° branches annexes à la production agricole ; 10° divers.

#### Les réunions et assemblées

Jusqu'ici, les journées, réunions ou assemblées suivantes ont été annoncées au secrétariat de la Foire : 5 octobre : ouverture de la Foire aux provisions ; journée officielle et journée de presse ; 7 octobre : assemblée de la Fédération des syndicats agricoles du canton de Fribourg ; 7 octobre : journée de la presse fédérale ; 8 octobre : journée arboricole ; 8 octobre : journée avicole ; 11 octobre : journée cantonale des maîtres-bouchers et charcutiers ; 11 octobre : marché aux oignons ; 12 octobre : journée apicole ; 12 octobre : réunion de l'Association des tisserands fribourgeois ; 14 octobre : assemblée de l'Union des paysans fribourgeois.

#### Les stands

Les stands de la Foire sont des comptoirs de vente. Chaque stand aura son vendeur. A défaut de celui-ci ou pendant son absence, les acheteurs pourront s'adresser au bureau de la Foire, qui est organisé pour le service des ventes ou des commandes à livrer.

#### Les facilités de transport

Une partie de la Foire aux provisions (soit les 5, 6, 7, 8 et 9 octobre) coïncidera avec la Semaine suisse de voyages. De ce fait, le billet simple course valable pour le retour sera délivré sans autre par tous les chemins de fer, y compris les autobus. Il ne sera, en conséquence, pas nécessaire de procéder au timbrage des billets.

Les visiteurs du dehors profiteront certainement de cette faveur dans une large mesure.

Pour la période du 10 au 16 octobre inclusivement, les Chemins de fer électriques de la Gruyère, y compris les autobus, ainsi que le Chemin de fer Fribourg-Morat-Anet accorderont le billet simple course valable pour le retour le même jour, à la condition qu'il soit timbré à l'entrée de la Foire.

#### Le marché aux oignons

Ce traditionnel marché aura lieu, sur la place de Notre-Dame, en dehors de l'enceinte de la Foire aux provisions, le mercredi, 11 octobre. Il n'y aura pas de finance d'entrée à payer. Ménagères, établissements, hôtels, restaurants et pensions voudront bien, d'ores et déjà, retenir cette date, pour une visite à cet important marché, où ils s'approvisionneront à des prix très avantageux de gros et de détail.

### L'importance de la Foire

La Foire de cette année comptera 131 exposants contre 119 l'année dernière. Le développement de cette institution fribourgeoise est donc réjouissant. Le progrès est continu et se manifeste sur toute la ligne : nombre et qualité des exposants, aménagement des stands, diffusion des cartes d'acheteurs et visiteurs déjà annoncés.

#### La taverne

La taverne de la Foire connaîtra son succès habituel. Les menus de la Foire seront préparés avec soin et à des prix à la portée de toutes les bourses. Les spécialités fribourgeoises : fondues, ramequins, crêpes au fromage, poulets garnis, viandes salées de la campagne, escargots, etc., satisfieront tous les goûts et les plus fins dégustateurs.

La taverne sera ouverte tous les soirs, jusqu'à l'heure de police. Son accès, le soir, après la fermeture de la Foire, est gratuit.

#### Salon d'art permanent

Dimanche, 1<sup>er</sup> octobre, aura lieu l'ouverture de l'exposition du peintre bernois réputé Frédéric Stauffer. Cette exposition sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 24 octobre.

#### Fête des vendanges à Neuchâtel

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que les billets spéciaux Fribourg-Neuchâtel à 3 fr. 65, à l'aller, par les trains réguliers quittant Fribourg à 10 h. et 12 h. 11 et par le train spécial direct partant à 12 h. 50, seront valables au retour par les trains partant de Neuchâtel, à 17 h. 46, 18 h. 30, 20 h. 10 et 20 h. 25.

## SERVICES RELIGIEUX

### DIMANCHE, 1<sup>er</sup> OCTOBRE

#### Solennité du Rosaire

*Saint-Nicolas* : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 7 h. 1/4, messe de communion pour le Cercle des jeunes gens. — 8 h., messe des enfants, chantée ; sermon. — 9 h., messe basse ; sermon. — 10 h., grand-messe. — 11 h. 1/2, messe basse ; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants ; catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires ; bénédiction. — 6 h. 1/4, prières du Rosaire ; bénédiction.

*Saint-Jean* : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions des enfants. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office ; sermon. — 1 h. 1/2, chapelet et bénédiction. — 20 h., prières de la Supplique en allemand.

*Saint-Maurice* : 6 h. 1/2, messe. — 7 h. 1/2, communions des enfants. — 8 h. 1/2, messe ; sermon allemand ; chants des enfants. — 9 h. 1/2, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée ; sermon français. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 8 h., chapelet ; prière du soir et bénédiction.

*Saint-Pierre* : 6 h., 7 h., messes. — 8 h., messe et instruction. — 9 h., messe et instruction en allemand. — 10 h., messe solennelle et instruction. — 11 h. 1/4, messe et instruction. — 1 h. 1/2, cérémonie pour les enfants et bénédiction du Saint Sacrement. — 8 h. du soir, prières du Rosaire et bénédiction du Saint Sacrement.

*Notre-Dame* : 6 h., 8 h. et 9 h., messes basses. — 10 h., grand-messe, sans sermon ; bénédiction du Saint Sacrement. — 8 h., chapelet en français ; réunion des congrégations mariales ; sermon ; bénédiction des cierges du Rosaire ; procession et bénédiction du Saint Sacrement.

*R. Pères Cordeliers* : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., messe chantée. — 10 h. 1/2, messe basse. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

*R. Pères Capucins* : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes basses. — 10 h., messe basse, avec allocution. — 16 h., ouverture de la retraite à l'église des Pères Capucins pour les Tertiaires, Frères et Sœurs, et amis de saint François. Chapelet, instruction et bénédiction. Ce sera la réunion mensuelle du mois pour les Frères et les Sœurs.

Lundi et mardi, 2 et 3 octobre : 7 h., instruction ; messe basse. — 20 h., chapelet, instruction et bénédiction.

### MARDI, 3 OCTOBRE

*Notre-Dame* : Archiconfrérie des Mères chrétiennes : 8 h., messe de communion ; instruction.

### ETES-VOUS CONNAISSEUR ?

Certainement ! Vous n'achèteriez pas du pain à Fr. 3.— le kg. ou de la viande à Fr. 8.—, car les cours de ces denrées sont bien déterminés. Vous savez de même distinguer des chaussures à Fr. 10.— d'autres à Fr. 20.— ; un tissu de soie d'un tissu de coton, et vous ne vous décidez qu'à bon escient. Mais pouvez-vous déterminer la valeur exacte d'un rouleau de papier peint ? Non, le technicien le plus averti s'y trompe. Vous croyez faire une bonne action en obtenant un rabais sur le prix qui vous est fait, mais vous ne savez pas comment ce prix a été établi. Achetez donc vos papiers peints aux prix nets imposés par le fabricant.

Les PAPIERS PEINTS LEROY, 16, Cours de Rive, Genève, envoient sur simple demande et sans aucun engagement un petit carnet spécimen qui vous permettra de vous rendre compte de la valeur exacte des papiers peints dont vous avez besoin.

« Après 400 ans »

Ce titre de la conférence que S. E. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, fera au Capitole le lundi 2 octobre, à 8 h. 1/2, en faveur de l'Union fribourgeoise pour le bien des aveugles, promet des surprises.

Nul doute que le public ne soit avide d'entendre de nouveau la parole éloquente de notre Evêque vénéral.

Les places réservées sont en vente à la Civette; chez M. Murith, fleuriste; chez Mme Arquiche, rue de Lausanne, et à la Librairie de Saint-Paul, place de Saint-Nicolas.

Collège Saint-Michel

L'année scolaire vient de s'ouvrir au collège Saint-Michel: 67 élèves nouveaux ont été reçus au gymnase français, 31 au gymnase allemand et 64 à l'école de commerce. Une dizaine d'élèves n'ont pu être admis; ils étaient insuffisamment préparés, plusieurs à cause de leur jeune âge (nés en 1922).

La messe solennelle du Saint-Esprit a été célébrée le jour de saint Michel, selon l'ancienne tradition inaugurée par saint Pierre Canisius, qui fit sept fois le sermon de circonstance, de 1581 à 1587. En 1582, en particulier, en présence des magistrats, des parents et des élèves réunis à Saint-Nicolas, il montra comment les maîtres voués à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse remplissent en quelque sorte le ministère des anges gardiens et méritent une récompense spéciale: ils ont une part au bien que réalisent plus tard les élèves fidèles à leurs conseils et à leurs directions.

Exposition de prix

Les nombreuses récompenses obtenues par nos sous-officiers aux Journées suisses de Genève, en juillet dernier, sont exposées dans une des vitrines de la maison Grumser, à la rue de Lausanne, 39. Le nombre et la valeur des prix obtenus à Genève prouvent, d'une part, la magnificence du pavillon des prix et, d'autre part, la haute valeur des performances des Fribourgeois.

Football

Pour le championnat suisse, Central II rencontrera demain après midi, dimanche à 1 h. 1/2, Avenches I. Cette rencontre sera intéressante, car Central II possède une bonne équipe, qui veut obtenir un classement honorable.

A 3 h., un grand match mettra aux prises Central I et Sylva I, du Locle. Dimanche passé, Central I a battu une autre équipe locloise, Le Locle I. Renouvellera-t-il demain son exploit? C'est ce qu'attend avec impatience le public de la Mottaz, qui ne manquera pas d'aller encourager l'équipe fribourgeoise.

Ces deux matches auront lieu au stade de la Mottaz.

Rixes

A Fribourg, hier soir, à la suite d'une violente altercation, deux chômeurs en sont venus aux mains devant le bâtiment des postes. Prévoyant l'intervention imminente de la gendarmerie, le plus turbulent jugea prudent de prendre le large à temps.

Sur nos trams

Par suite de la rupture d'un câble du trolley d'une voiture venant de Pérolles, la circulation a été arrêtée quelques instants sur la place de la gare, hier après midi. Les employés ont rapidement fait le nécessaire pour remédier à ce petit accident.

Conseil d'Etat

Séance du 29 septembre

Le Conseil nomme Mlle Rina Rio, à Fribourg, maîtresse de dessin à l'École secondaire des jeunes filles.

— Il prend acte, avec remerciements particuliers pour les longs et dévoués services rendus, de l'admission à la retraite de MM. Antoine Derungs et Albin Schorro, professeurs au collège Saint-Michel.

— Il autorise la paroisse de Romont à percevoir des impôts.

Voyage à Paris

On nous écrit:

On sait que les usines Renault organisent, pour les 5, 6, 7 et 8 octobre, un voyage au Salon de l'automobile de Paris.

Le départ aura lieu, au choix, de Bâle, Neuchâtel ou Lausanne, jeudi soir, 5 octobre; le retour, le dimanche 8 octobre.

Pour tous renseignements sur le programme, qui est fort intéressant, et pour inscriptions, s'adresser au garage Gauthier, rue de Locarno, à Fribourg.

Au cinéma

La tendance actuelle n'est pas au mélodrame. On a eu dans ce genre un nombre si considérable de productions de troisième ordre qu'on est devenu généralement sceptique sur les réalisations mélodramatiques. Mais il y a des exceptions et le film *Les deux orphelines*, présenté par le Capitole, en est une des plus brillantes. L'arrivée et le séjour à Paris de deux orphelines, dont l'une est aveugle, sont traités avec une telle simplicité, une si émouvante humanité, que le spectateur est saisi, entraîné par les phases dramatiques d'une histoire passionnante.

« Il est juste, écrivait Jean Morienval, dans le *Correspondant*, et on a le devoir de dire la qualité des *Deux orphelines* dans la réalisation de Maurice Tourneur... Les situations n'ont rien d'in vraisemblable. Elles sont tout au plus conventionnelles. Ce qu'elles ont d'usé, l'écran se charge de le rajeunir. Il lui suffit de quelques adroites reconstitutions du Paris de Louis XV, comme le Pont Neuf, une messe de minuit à Notre-Dame. Un intelligent découpage et des acteurs bien choisis feront le reste. »

Quelques-unes des images présentées par Maurice Tourneur sont d'une beauté tragique. Quand l'orpheline prie à haute voix le *Pater* et le fait réciter à son compagnon de souffrances, dans l'église de Notre-Dame, tout imprégnée de l'atmosphère si douce de la messe de minuit, on est étreint par une singulière émotion: la prière ardente de ces deux malheureux est si naturelle, si vraie, dans son art parfait!

Les acteurs sont tous excellents, depuis Gabriel Gabrio, qui a fait un personnage de brute sinistre, jusqu'à Yvette Guilbert, une mégère, qui sombre dans la folie, après la mort de son fils. Quant aux orphelines, elles sont admirables.

Il y a quelques tableaux rapides, où la vie trop joyeuse de fêtards est décrite avec le souci de ne pas pimenter; mais ces scènes s'effacent devant la grandeur du sujet.

ELEVAGE

CONCOURS DES SYNDICATS D'ELEVAGE BOVIN

Les concours des groupes des syndicats d'élevage bovin, pour l'année 1933, sont fixés aux dates suivantes (R. veut dire rouge, N. veut dire noir):

Lundi 2 octobre:

9 h.: Ruyres-les-Prés R.; Ménières, R.; Domdidier, R. 10 h.: Forel, R.; Vuissens, R. 13 h.: Autavaux, R.; Murist, R.; Saint-Aubin, R.

Mardi 3 octobre:

9 h.: Morat I, R.; Villaz-Saint-Pierre, R.; Courtepin, R. 13 h.: Morat II, R.; Siviriez, R.; Courtepin, N.

Mercredi 4 octobre:

9 h.: Delley, R.; Estavayer, R.; Rue, R. 10 h.: Gletterens, R.; Fétigny, R. 13 h.: Vallon, R.; Cheiry, R.

Jeudi 5 octobre:

9 h.: Ried, R.; La Joux, R.; Promasens, R. 13 h.: Chières, R.; La Joux, N.

Vendredi 6 octobre:

9 h.: Semsales, R.; Cerniat, N.; Belfaux, R. 13 h.: Semsales, N.; Bellegarde, R.

Samedi 7 octobre:

9 h.: Charmey, R.; Châtel-Saint-Denis, R.; Porsel, R. 13 h.: Charmey, N.; Châtel-Saint-Denis, N.; Rue, N.

Mardi 10 octobre:

9 h.: Wunnwil, R.; Guin, R. 13 h.: Tavel, R.; Planfayon, R.; Alterswil, R.

Mercredi 11 octobre:

9 h.: Albeuve, R.; La Tour-de-Trême, R.; Treyvaux, N. 13 h.: Grandvillard, R.; Estavanens, N.

Jeudi 12 octobre:

9 h.: Schmiten I, R.; Schmiten II (Bœsingen), R.

Vendredi 13 octobre:

9 h.: Le Châtellard, R.; Romont, N.; Le Mouret, R. 13 h.: Grangettes, N.; Villariar, R.

Samedi 14 octobre:

9 h.: Sales, R.; Vaulruz, N.; Farvagny, R. 13 h.: Sales, N.; Bulle, N.

Lundi 16 octobre:

9 h.: Marsens, N.; Vuadens, R.; Riaz, R.

Mardi 17 octobre:

9 h.: Fribourg, R.; Grolley, R.; Le Crêt, N.; 13 h.: Saint-Antoine, R. Neyruz, R.; Remaufens, R.

Mercredi 18 octobre:

9 h.: Prez-vers-Noréaz, R.; Ueberstorf, R.; Heitenried, R. 13 h.: Torny-le-Grand, R.

Jeudi 19 octobre:

9 h.: Saint-Ours, R.; Attalens, R.; Givisiez, N. 13 h.: Tinterin, R.; Attalens, N.

Vendredi 20 octobre:

9 h.: Vuisternens-devant-Romont, R.; Orsonens, R.; Saint-Martin, R. 13 h.: Vuisternens-devant-Romont, N.; Cottens, R.; Saint-Martin, N.

Samedi 21 octobre:

9 h.: Avry-sur-Matran, R.; Gruyères, R.; La Roche, N. 13 h.: Vuisternens-en-Ogoz, R.; Epagny, N.; Pont-la-Ville, N.

Lundi 23 octobre:

9 h.: Sommentier, N.; Hauteville, R.; Bulle, R. 13 h.: Chavannes-les-Forts, N.; Villarvolard, N.

Mardi 24 octobre:

9 h.: Montagny, R.; Avry-devant-Pont, R.; Pra-roman, N.; Montagny, N.; Le Bry, N.; Autigny, R.

Mercredi 25 octobre:

9 h.: Arconciel, N.; Cormondes, R.; Romont, R. 13 h.: Ependes, N.; Cormérod, R.

Jeudi 26 octobre:

9 h.: Marly, N.; Grangeneuve, R. et N.; Bellechasse, R. 13 h.: Marly, R.

RADIO

Dimanche, 1er octobre Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30, concert de musique légère par disques. 19 h., conférence catholique par M. l'abbé Donnier, curé du Petit-Lancy. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h. (de Lugano), *Il segreto di Suzanna*, opéra en un acte, chanté en italien. 20 h. 50, petite gazette de la semaine, par Ruy Blag. 21 h., concert par l'Orchestre Radio. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h., gramo-concert.

Radio-Suisse allemande

10 h., conférence catholique par M. le curé Kempf, de Bâle. 10 h. 45, matinée de musique de chambre. 12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 14 h., concert de zithers. 17 h. (de Bâle), concert par la Metallharmonie de Binningen. 20 h., retransmission du Théâtre municipal de Bâle: *Carmen*, opéra, de Bizet.

Radio-Suisse italienne

12 h. 45, musique brillante. 16 h., fête de la vendange, à Lugano.

Stations étrangères

Königswusterhausen, 17 h., manifestation patriotique, près de Hanovre. Stuttgart, 18 h. 45, concert symphonique. Hulsberg, 12 h., concert de midi. Londres national, 21 h. 5, concert d'orchestre. Vienne, 18 h. 45, valse et musique de ballets. Radio-Paris, 12 h., causerie religieuse par le R. Père Dieu. 20 h. 40, *A l'aube du Cheval-Blanc*, opérette. Strasbourg, 20 h. 30, soirée alsacienne. Radio-Luxembourg, 21 h., concert symphonique.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

9 h. 30 à 10 h., Francfort, concert d'orchestre. 14 h. à 14 h. 30, programme de Beromünster. 17 h. à 19 h., Beromünster.

Lundi, 2 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 17 h., séance récréative pour les enfants. 19 h., Quelques mots sur la *Damnation de Faust*, de Berlioz, qui sera donnée à La Chaux-de-Fonds, les 6 et 7 octobre, par M. Auguste Romang, préfet. 20 h., *Hamlet*, de Shakespeare, sur disques. 21 h. 15, concert de musique roumaine, par Mme Pia Igy, de l'Opéra royal de Bucarest, et Nicola Vamaresco, guitariste. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h., les travaux de la Société des nations.

Radio-Suisse allemande

12 h. 45, concert récréatif. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 10, concert consacré à Mozart.

Radio-Suisse italienne

19 h. 35, concert d'orchestre. 20 h. 30, duos pour violons. 21 h. 30, concert par le Septuor Pizzi.

Stations étrangères

Munich, 20 h., concert par le petit orchestre de la station. Königswusterhausen, 20 h. 5, une heure consacrée à Beethoven. Radio-Paris, 20 h., récital de piano. 20 h. 45, musique enregistrée. Strasbourg, 20 h. 30, concert par les solistes et l'Orchestre de Radio-Strasbourg. Radio-Luxembourg, 21 h. 30, concert varié.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. à 10 h. 35, de Cannstatt, sonates pour orgue. 11 h. 5 à 11 h. 25, de Cannstatt, disques. 11 h. 5 à 12 h. 28, Beromünster. 14 h. à 14 h. 30, de Cologne, concert. 17 h. 30 à 19 h., Beromünster. 23 h. à 24 h., de Leipzig, musique légère.



Princesse d'un soir

par Charles FOLEY

— Oh! non... Mais vous êtes jolie, trop jolie. dit Mlle Fanny à Mlle Bervalle. Et Mme Essingher ne veut employer chez elle que des femmes vieilles ou aides... à cause de son fils! Notre jeune pétrolier s'amuse et dépense sans compter. Sa maman craint de lui voir écorner son capital. Elle voudrait le marier et riche-ment. C'est à cette fin qu'a lieu la représentation. On espère que miss Gloria, encore indé-cise, va ce soir consentir aux fiançailles, après le spectacle et dans l'emballlement des bravos. C'est vous dire la peur bleue qu'a Mémère qu'un flirt inattendu ou qu'un béguin subit ne détourne son Mimile du gros sac convoité. Voyez-vous que le jeune homme, tout en guignant son héritière, s'éprenne de la petite couturière si mi-gnonne et si fraîche! Il est flirteur et volage en diable, le chéri. Deux intrigues de front ne lui font pas peur. Mais ça ferait rater le mariage américain et la patronne en serait aux cent coups... Aussi je ne crois pas que vous ferez long feu dans la cambuse!

Flirteur et volage, le fils de la maison! Encore un danger dont la jeune étourdie ne s'était pas avisée.

— Ce que vous m'apprenez me consolera d'être congédiée. Mme Essingher croit donc son fils irrésistible?

— Naturellement. Tout le monde lui répète qu'il est le portrait vivant de sa mère. Et elle se

croit encore belle, cette vieille fée Carabosse! Si vous la voyiez en blanc, tunique trop courte sur ses petites jambes trop grosses, avec sa per-ruque rousse frisant sur sa nuque rasée, vous la trouveriez moche à faire peur aux moineaux! Malheureusement je ne pourrai pas vous montrer ce phénomène... car je serai probablement de faction au vestiaire avec la seconde femme de chambre. Le valet annoncera et le chauffeur fera office de chasseur à la grille.

— Et qui servira le dîner? Qui sera au buffet? Qui placera les spectateurs?

— Madame a traité à forfait avec Chautel et Pabot. Ils fournissent non seulement le cham-pagne, la boustifaille, le linge, l'argenterie et le matériel, mais aussi le personnel: maître d'hôtel, chef-cuisinier, mitrons, ouvreaux, machinistes, électriciens, voire même le souffleur et le pom-pier. Une semaine de chambard pour quelques heures de *flafla!*... Mais, du coup, il est temps que je file. Notre rombière, d'une minute à l'autre, peut nous surprendre à *potiner* ensemble... Elle ferait un boucan! A tout à l'heure! On se retrouvera au déjeuner... Probable que vous mangerez avec nous à l'office.

Et Fanny s'esquiva prestement.

Mlle Bervalle respira mieux. Elle jugeait la soubrette moins méchante que malicieuse et elle la supposait aigrie par une vie difficile. Yvette n'avait pu s'empêcher de sourire à certains traits d'humour. Toutefois ce débinage continuel, expres-sif mais vulgaire, lui causait un véritable malaise. Ce malaise était devenu de l'effarement à l'idée qu'elle allait prendre son repas à l'office, assise, peut-être bien, entre le valet de chambre et le chauffeur. C'était un aléa auquel la jeune

filles n'avait pas pensé et son engouement pour l'imprévu s'en trouva subitement refroidi.

— Que vais-je entendre, mon Dieu? se deman-dait-elle. Que restera-t-il des Essingher, mère et fils, après le dépiautage acharné de la cuisine?

Sensitive brusquement frôlée, Yvette en frémissait d'avance.

— Si, au lieu d'obéir à l'impulsion de mon cœur, j'avais écouté la voix de la raison, j'aurais prudemment attendu quelque occasion meilleure avant de m'exposer aux dangers d'une existence si différente et si nouvelle, réfléchissait Mlle Ber-valle.

Dans ma fièvre de nouveau, je fus mal ins-pirée de commencer mes petites expériences sociales dans ce milieu de gens de maison, intel-ligents et délégués sûrement, mais parfois bien cyniques. Je m'en avise trop tard. Le vin versé, il va falloir le boire, — sans eau, probablement. Et quel vin! Du vin d'office, du gros vin chipé dans la cave des patrons. Quelle compromis-sion et comment sortir de cette impasse?

A ce moment, dans l'escalier, puis sur le palier, un pas solide et ferme, un pas d'homme, trou-bla les réflexions d'Yvette d'une autre inquié-tude. Celui qui approchait, au lieu de venir droit à la lingerie, s'attardait dans le couloir et frap-pait, de droite et de gauche, aux portes des man-sardes.

L'aiguille en suspens, le cœur repris de batte-ments précipités, Yvette prêta l'oreille. Combien ces petits coups semblaient mystérieux! L'idée lui vint qu'un cambrioleur, sachant les domes-tiques dans le jardin d'hiver et dans les salons, venait de se faufiler par la porte de service et de grimper au dernier étage. Ne s'assurait-il pas, avant de faire les chambres de bonnes, que personne ne s'y trouvait?

A peine cette conjecture folle traversait-elle l'esprit de la jeune fille que son cœur cessa de battre. Le pas venait de s'arrêter sur le seuil et, plus impatient, les coups heurtaient maintenant la porte de la lingerie:

— Qui est là? Que voulez-vous? aurait sou-haité crier Yvette d'une voix ferme. Mais, assour-dis, les mots s'étranglaient piteusement dans sa gorge et ses doigts, qui s'étaient emparés des ciseaux, restaient sans force pour les brandir. L'inconnu, cependant, avait entendu car il répliqua poliment:

— Puis-je vous parler?

Timoré, un cambrioleur se fût enfui. Auda-cieux, il eût franchi le seuil sans permission.

Rassurée, la jeune fille reposa vivement ses ciseaux sur la table.

— Entrez! dit-elle, d'un ton où la crainte fai-sait place à l'étonnement.

IV

Porte ouverte puis refermée, la petite coutu-rière se trouva en face d'un grand jeune homme brun, d'une sobre élégance.

Yvette imagina d'abord que cet inconnu était le fils de Mme Essingher. *M'sieur Mimile*, vivant continuellement au rez-de-chaussée et au premier étage de la villa, n'avait-il pu se croire perdu en grimpaant, par hasard, dans les combles? Que cherchait-il?

D'après ce qu'avait conté Fanny, cette visite-là n'était guère plus désirable... que celle d'un monte-en-l'air.

Le jeune homme brun venait de s'arrêter, sur-pris puis charmé de trouver là-haut, dans cette mansarde, tout au fond du couloir, cette radieuse jeune fille.

(A suivre.)



**SOMMAIRES DES REVUES**

Bulletin ornithologique romand, publié par « Nos Oiseaux », société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. — Direction : professeur Dr Maurice Boubier, Chemin Brasier, Grange-Canal, Genève.

Sommaire du fascicule 2, août. M. Boubier : Les mutations et l'origine des espèces. — J. Delamain : Les oiseaux pendant un hiver au sud-ouest de la France. — A. Richard : A propos d'un nid de Bartavelle. — A. Comte : Notes et observations biologiques sur les oiseaux des environs de Genève. — A. Wahby : Amour maternel chez le *Casarca ferruginea*. — A. Wahby : A propos des cigognes blanches de Stamboul. — M. B. Pour l'unification des noms français des oiseaux de la faune européenne. — M. B. Portraits d'ornithologistes suisses. II. Victor Fatio.

La Patrie suisse du 30 septembre : le tour du Léman, l'épreuve de marche militaire Yverdon-Lausanne, les courses cyclistes de Plan-les-Ouates, le match de football Luxembourg-Suisse, les obsèques du conseiller d'Etat neuchâtelois Alfred Clottu, les fêtes du Rhône à Marseille, etc.

Signalons encore une étude de Honegger sur Tronchin, médecin de Voltaire, une chronique de M. Roch sur la vie canine et l'exposition d'Evian, une causerie d'Henriette Charasson sur le traitement des enfants, qui forment, avec des nouvelles, des romans, et la chronique des disques nouveaux le fond du numéro.

Nova et Vetera. Juillet-septembre : Jacques Maritain : Une philosophie de la liberté. — Hervé de Weck : Prière à sainte Madeleine. — Docteur E. Milson : La soumission catholique. — Légende. — Alexandre Cingria : Renaissance de l'art religieux. — Eugène Dévaud : L'éducation : une vie ? une préparation à la vie. — Joseph Schneuwly : « Le monde invisible ». — Emile Dusseiller : Chronique de littérature : « Le Soleil d'Assise ». — Emilio Beretta : Reproduction d'un tableau : La conversion de saint Ignace de Loyola. — Gustave Buchet : Deux reproductions de tableaux : Nature morte. Canal. — Bibliographies.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Pour l'ouverture d'une succursale (denrées alimentaires), on cherche

**associé ou associée**

qualifié, avec apport. S'adresser par écrit sous chiffres P 14607 A, à Publicitas, Berne.

**On prendrait**

enfant en pension. Bons soins assurés. S'adresser sous chiffres P 41032 F, à Publicitas, Fribourg.

Nous avons la personne désireuse de posséder une magnifique chambre à coucher exposée dans les vitrines de la

S. A. Lino-Tapis-Meubles av. des Alpes, à Fribourg, qu'elle pourra l'obtenir à Fr. 630.- sans l'armoire à glace qui serait retenue par un amateur de beaux meubles. 74-12

Pour commerce déjà existant et bien placé, on cherche

**collaborateur ou collaboratrice**

expérimenté, avec apport pour extension. S'adresser par écrit sous chiffres P 14606 A, à Publicitas, Berne.

**Genève Bon petit café**

à remettre 8.500.- cause départ. — Offres sous chiffres M 38222 X, à Publicitas, Genève.

**DOMAINES A VENDRE**

de 10 à 100 poses. Bonne terre. Prix avantageux. S'adresser à l'Agence Immobilière, A. Frossard, Fribourg. 15-66

**JEUNE FILLE**

20 ans, sachant les deux langues, demande place comme demoiselle de magasin ou de réception, à Fribourg. S'adresser par écrit sous P 41031 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE, dans une laiterie de campagne, une

**jeune fille**

ou de préférence une personne d'un certain âge, pour faire le ménage. Se présenter.

Prendre adresse à Publicitas, Fribourg, sous P 14597 F.

**Boiler**

Pour cause de transformation de chauffage, à remettre plusieurs appareils à eau chaude (30 litres) Boiler. Chauffe-bains à gaz. S'adresser à l'imprimerie DELASPRES, 5, rue du Temple, Fribourg, téléphone 2.23

**A VENDRE**

Fûts de 1600 litres 600 litres 400 litres

au plus bas prix Hôtel de l'Etoile, Fribourg

A vendre, à proximité de la ville de Fribourg,

**belle maison**

2 logements et grand jardin d'agrément. S'adresser sous chiffres P 41030 F, à Publicitas, Fribourg.

**Raisins de table DU TESSIN**

10 kg., à Fr. 3.95. Fils Manfrini, Ponte-Cremenaga (Tessin).

**Magasin d'épicerie A VENDRE**

avec appartements locaux. Prix Fr. 17.000.-. Rapport 9 %. S'adresser par écrit sous chiffres P 15-64 F, à Publicitas, Fribourg.

† Monsieur et Madame Joseph Cottier-Repond, vétérinaire, à Charmey; Mademoiselle Angéla Cottier, à Lausanne; Monsieur et Madame Louis Lamy-Cottier et leur fils Edouard, à Lausanne; Monsieur et Madame Emile Cottier-Barras et leur fils Jean-Marie, à Le Châtelard (Valais); Mademoiselle Julie Sauterel, à Chénens; ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Armand COTTIER**  
capitaine-adjutant du bataillon 16

leur cher et bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle, fiancé, neveu, cousin et parent, décédé accidentellement jeudi, 28 septembre, à l'âge de 35 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Charmey, dimanche 1<sup>er</sup> octobre, à 15 heures. Charmey, le 29 septembre 1933. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

† La Société fribourgeoise des officiers fait part du décès de  
**Capitaine Armand COTTIER**  
adjutant du Bat. mont. 16

survenu accidentellement, le 28 septembre. Elle prie ses membres d'assister en uniforme (casquette et sabre) aux funérailles qui auront lieu dimanche, 1<sup>er</sup> octobre, à 15 heures, à Charmey.

† Le commandant du Bat. mont. 16 fait part du décès de  
**Capitaine Armand COTTIER**  
adjutant du Bat. mont. 16

Les officiers, sous-officiers et soldats du Bat. mont. 16 sont invités à assister en uniforme aux funérailles qui auront lieu dimanche, 1<sup>er</sup> octobre, à 15 heures, à Charmey. Tenue de campagne, casquette.

† L'office de septième pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Henri AEBY**  
sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, lundi, 2 octobre, à 9 h. 1/2.

Pour vos vêtements et  
**FOURRURES**  
La maison de confiance  
**A. TIEFNIG** Fribourg  
11, r. Romont

Nos qualités, notre coupe, nos prix.

**A LOUER** Bonne **Sommelière**

deux chambres et cuisine, au centre de la ville, 60 fr. par mois. S'adresser à M. Guillaume Weck, 18, rue de Romont, 18, Fribourg.

**Cuisinière**

de toute confiance, aidant aux travaux du ménage. Mme Debonneville, 89, route de Chêne, Genève. 38224

ETUDE DE  
**Me LOUIS BLANC**  
D<sup>r</sup> EN DROIT  
**Notaire**  
La Riettaz  
**Bulle**

† Le conseil communal de Cheiry fait part du décès de

**Monsieur Paul THIERRIN**  
leur cher collègue et vice-président

L'enterrement aura lieu à Surpierre, dimanche, 1<sup>er</sup> octobre, à 15 heures.

† Madame Gaspar Piller et sa fille Marguerite et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Monsieur Gaspard PILLER**

leur cher époux, père et parent, enlevé à leur affection après une longue et douloureuse maladie, chrétiennement supportée, à l'âge de 65 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, lundi, 2 octobre, à 8 h. 1/2. Départ du domicile mortuaire : Hôpital Daler, à 8 h. 1/4. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

† La Société du personnel des Arsenaux de Fribourg

fait part du décès de son cher membre et ami  
**Monsieur Gaspard PILLER**

décédé à l'âge de 65 ans. L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, lundi, 2 octobre, à 8 h. 1/2. Départ de l'hôpital Daler, à 8 h. 1/4. Le comité.

† L'« Avenir », Société de secours en cas de maladie, prie ses membres d'assister aux obsèques de  
**Monsieur Gaspard PILLER**  
membre actif

qui auront lieu à l'église de Saint-Pierre, lundi, 2 octobre, à 8 h. 1/2. Départ de l'hôpital Daler, à 8 h. 1/4.

**DEUILS**  
En cas de décès, adressez-vous à la  
**TEINTURERIE FRIBOURGEOISE**  
Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés. 182-4  
Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.  
Magasins : Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.  
Téléphone 7.93.

Diplômée  
**Wochen- u. Säuglingspflegerin**  
deutsch u. franz. sprechend, bewandert in allen Hausarbeiten, sucht Stelle, Privat od. Klinik; vorzugsweise zu Neugeb. u. Dauerstelle. 11071 L  
Offerten an Frl. L. Renner, Home Catholique, av. Rumine, 32, Lausanne.

**Le bureau cantonal des étrangers**  
et la  
**Direction de la police centrale**  
GRAND'RUE, 24  
**seront fermés,**  
**lundi 2 octobre**  
pour cause de nettoyage

**Les associations agricoles**  
par M. B. COLLAUD.  
VIII<sup>me</sup> Ouvrage de la Série des Manuels d'Enseignement agricole  
192 pages, reliure toile.  
Prix : Fr. 5.50  
En vente aux Librairies Saint-Paul, FRIBOURG et dans toutes les librairies

**CAPITALE**  
Ce soir, à 20 h. 30, demain dimanche, matinée, 15 h., soirée, 20 h. 30,  
Le premier GRAND FILM de la saison  
**Les deux orphelines**  
avec  
Gabriel Gabrio — Renée Saint-Cyr  
Emmy Lynn — Rosine Deréan  
Yvette Guilbert  
Le plus grand succès dramatique du siècle  
**Un film émouvant, qui vous laissera une impression inoubliable.**  
Téléph. 1300

**A LOUER AU CENTRE**  
1 CHAMBRE meublée et plusieurs chambres non-meublées, 1 appartement, 1 chambre et cuisine, 1 grand MAGASIN, avec cave. 15-65  
Prix avantageux.  
S'adr. à l'Agence immobilière A. Frossard. Téléphone 260.

**CINEMA ROYAL**  
Comme il était à prévoir, la première représentation de  
**Milady**  
suite  
**des Trois Mousquetaires**  
100/100 Parlé français  
a obtenu hier soir un immense succès.  
Ce film passe jusqu'au jeudi 5 octobre inclus.  
Retenez vos bonnes places à temps.  
Tél. 7.14

**Spécialités du Buffet**  
du 2 au 8 octobre 1933  
**Lundi :** L'agneau de pré salé à la Boulangère 3.-  
**Mardi :** L'entrecôte Lyonnaise Pommes Chips 3.50  
**Mercredi :** La poule au Pot Maison 3.50  
**Jeudi :** Le foie de veau au bacon 3.50  
**Vendredi :** Les Brillants frits Sauce tartare 3.-  
**Samedi :** Le perdreau sur canapé 4.50  
**Dimanche :** Le 1/2 poulet au riz Sauce Suprême 3.50  
Apéritif : 6 huîtres, 1 verre de vin, 1.50  
Au 1<sup>er</sup> étage : BAR-BUVETTE  
FRIBOURG Chs. MAYER.

Dimanche et lundi 1<sup>er</sup> et 2 octobre  
**Grande Bénichon**  
avec BONNE MUSIQUE au  
**Café de l'Etoile, à Cormondes**  
Invitation cordiale. 14605  
L'aubergis.

## Occasions

2 batteuses à liste  
1 batteuse à dents  
3 charrues. — Le tout à l'état neuf.  
Kilchær Ed., Praroman. 41001

## QUI PRÊTERAIT

Fr. 26.000.—  
au 4 %

avec garantie hypothécaire en premier rang, sur propriété rurale, taxée Fr. 38.250.—

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14576 F.

## A VENDRE

en Gruyère, au bord de la route cantonale, propriété rurale

d'une quarantaine de poses, avec toutes les facilités d'exploitation.

S'adresser à Banque Reichlen & Cie, Bulle (Service des gérances).

## A LOUER

tout de suite ou à convenir, pour bureau 4 grandes pièces au centre de la ville, au soleil. Chauffage par concierge. 14465

S'adresser à M. Guillaume Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.

## A louer

2 belles chambres indépendantes, au soleil, pouvant également servir de bureau.

S'adresser, pour tous renseignements, par écrit sous chiffres P 14467 F, à Publicitas, Fribourg.

4 circuits "Super-Inductance" 4 lampes : 2 HF, 1 détectrice, 1 penthode, 1 valve. Ébénisterie en phillite.



C'est dans un fauteuil que vous voyagerez...

à travers l'éther : car le nouveau Philips 634 à "Super-Inductance" micrométrique vous laisse le choix entre toutes les stations d'Europe : les plus puissantes comme les plus faibles. Demandez-nous une démonstration gratuite de ce poste anti-fading sans rival.

**PHILIPS 634**  
à "Super-Inductance" micrométrique

**J. Bongard-Ansermot**

Téléphone 11.62  
FRIBOURG Av. des Alpes, 9

Maison concessionnée, dirigée par un technicien diplômé.

## Vendeur local

demandé par fabrique suisse pour la vente d'un article sans concurrence et breveté, de la branche chaussure, permettant un bénéfice intéressant et assurant une position d'avenir pour personne active et possédant les aptitudes nécessaires. — Offres sous R 6824 Y, à Publicitas, Berne.

## DOMAINE A VENDRE

Le soussigné expose à vendre, par voie de soumission, un domaine de 13 poses, dont 10 poses attenantes, terrain de 1<sup>re</sup> qualité.

Pour les conditions et visiter le domaine, s'adresser à Casimir Galley, Lentigny.

## Vente juridique

d'immeubles

Lundi 16 octobre 1933, à 13 h. 1/2, à l'auberge communale d'Autigny, l'office vendra les immeubles, art. 903 d'Autigny, comprenant habitation N° 221, cave, grange, écurie et pré de 5994 mètres, dépendant de la masse en faillite d'Emile Renevey, agriculteur, à Autigny. Taxe cadastrale : Fr. 19.058. — Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur. 14146 Office des faillites de la Sarine.

## Remington



portable  
Machines à écrire  
petit format

7 modèles divers (tous de la qualité Remington si appréciée) pour l'usage, dep. Fr. 235.—  
Facilités d'acquisition par acompte minime et versements mens. accessibles à tous — également en location sur désir. — Demandez conditions plus détaillées, sans engagement pour vous à Antoine Waltsbühl & Cie, Lausanne, « Métropole », Bel-Air. Tél. 24.855.

## Bandages

herniaires

élastiques, dern. nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne.

## VARICES

Vente-réclame, avec rabais jusqu'à 20 % de bas 1<sup>re</sup> qualité, avec ou sans caoutchouc. — Incroyable depuis Fr. 5.50. Envoi à choix. 406-113  
R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

On demande à louer,

## Appartement

pour deux personnes, de 3 chambres, salle de bain, ensoleillé, en ville ou aux alentours de Fribourg. Si possible avec jardin. Offres avec conditions par écrit sous chiffres N 10546 T, à Publicitas, Thoune.

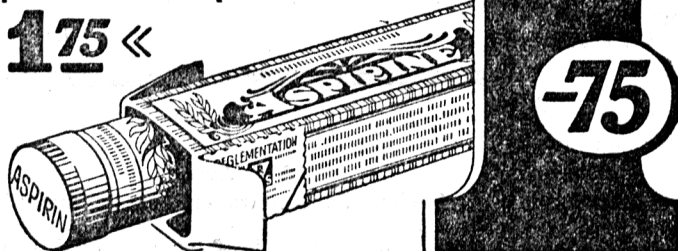
## Entendez-vous ?..

De grands échos qui parlent de la plaine, Rejoignent ceux parcourant les sommets, Et ces échos que l'on entend sans peine, Vont répétant : Buvez du « Diablerets ».

## Baisse de prix pour l'ASPIRINE!

Les comprimés d'Aspirine dont l'efficacité est reconnue depuis longtemps, sont maintenant en vente dans toutes les pharmacies au prix

de » **fr. 175** «  
le tube de 20 comprimés.



## TICKETS

Voyages



Essence

## Mise au point

Des bruits tendancieux, voire diffamatoires, circulant actuellement sur le système de publicité par tickets « PUB », la Société PUBLIVOYAGES S. A. met en garde les personnes qui, volontairement ou bénévolement contribuent à répandre ces bruits dans le public.

A ces propos malveillants que des gens, probablement intéressés à leur diffusion, font circuler sur son compte, PUBLIVOYAGES, S. A. oppose la mise au point suivante :

1. Le système de tickets-voyages (ou essence) ne constitue en aucun cas un escompte, mais bien une publicité directe et agissante faite par les commerçants. Par contre, un escompte, quelle qu'en soit la forme, est une remise et non une publicité.

Il n'y a donc nul antagonisme entre la publicité par tickets « PUB » et l'escompte, ce dernier n'étant destiné qu'à favoriser la vente au comptant, alors que le but de la publicité est d'aider à la diffusion du nom de la firme ou de la marque qui désirent développer leurs affaires.

2. Il est faux que le consommateur paye ses voyages à raison de fr. -10 le km. Il ne paye absolument rien puisque les tickets « PUB » lui sont remis gratuitement, à titre de publicité et SANS QUE LE PRIX DES MARCHANDISES SOIT MAJORE.

3. Les tickets « PUB » offrent aux négociants l'avantage d'une publicité à un prix dérisoire. En effet, le prix du kilomètre chemin de fer étant à fr. 0,07 1/2, le commerçant ne paye en sus, pour frais de fabrication des tickets, l'impression de sa publicité sur ceux-ci et la réclame qui lui est faite par voie de presse, que fr. 0,01 3/4 par km., soit par ticket fr. 0,003 1/2 (trois dixièmes de centime et demi).

Quant au consommateur, il n'est pas besoin d'insister sur l'avantage qu'il retire de ce système, puisqu'il bénéficie de trajets (ou d'essence) gratuits.

4. Quant à l'allégation selon laquelle il faut beaucoup de temps pour collectionner un nombre de tickets suffisant pour obtenir un voyage, il est évident que cela dépend de la longueur du trajet projeté, ainsi que de la fidélité du consommateur envers les commerçants qui délivrent les tickets « PUB ».

A titre de démonstration, nous pouvons dire et prouver qu'à ce jour, après quatre mois d'existence seulement, PUBLIVOYAGES S. A. a délivré en échange du nombre correspondant de « PUBS », plus de 12.000 km. de trajets divers, tant par chemin de fer que par autocars ou bateaux.

5. Certains propos diffamatoires destinés à jeter la suspicion sur l'honnêteté de l'entreprise, vaudront à leurs auteurs d'être recherchés pour être traduits devant les tribunaux.

Toutefois et à toutes fins utiles, le public est informé que les tickets « PUB » émis sont immédiatement garantis en banque au prorata du nombre de tickets qu'ils représentent. Par ailleurs, la Maison BLENK & FERT & Cie, à Genève, dont la raison sociale figure au verso des tickets, constitue même pour les gens les plus méfiants, la meilleure des sécurités.

6. PUBLIVOYAGES S. A. a été créée dans le but de développer et de faciliter le tourisme, tout en fournissant aux commerçants un moyen nouveau et efficace de soutenir la concurrence des grandes entreprises, dont les moyens de vente variés et toujours renouvelés attirent de plus en plus le consommateur. Nous sommes certains que tous ceux qui se soucient véritablement de l'intérêt des commerçants auront compris la portée de notre système et l'encourageront.

PUBLIVOYAGES S. A.  
Maison suisse

## TICKETS

Voyages



Essence

CONSUMMATEURS!!! Les maisons ci-dessous vous fournissent tout ce dont vous pouvez avoir besoin, au prix les plus avantageux et dans les meilleures conditions. En PLUS, vous recevrez chez ces fournisseurs les tickets « PUB » qui vous permettent de voyager GRATUITEMENT. (N. B. Les tickets PUB ne constituent pas un escompte.)

5 Tickets PUB = 1 kilomètre  
30 tickets PUB = 1 litre essence.

Liste des commerçants de FRIBOURG qui délivrent les tickets PUB à leurs clients (liste provisoire) :

COMTE & Cie, confections, tissus, nouveautés, rue de Lausanne, 1.  
HAYMOZ frères, articles de voyages, poussettes, Péroles, 8.  
E. JOYE, articles de voyages, poussettes, rue de Romont, 8.  
HALLES AUX LAINES, Peihard-Ruefli, laines, Péroles, 19.  
Parfumerie Moderne. E. SCHERWEY, rue de Lausanne, 73.  
Max Pfanner, denrées coloniales, rue du Pont de Zehringen, 93.  
LIPP & Cie, denrées coloniales, r. de la Gare, 34.  
A. TINGUELY, épicerie-laiterie, Péroles, 17.  
« Aux Délicatesses », H. BRULHARDT, épicerie, Beaugard, 40.  
A. SUCHET, épicerie-primeurs, r. de la Banque, 13.  
G. GLAUSER fils, boucherie-charcuterie, avenue de Péroles, 11.  
GOTTFRIED MOSER, boucherie-charcuterie, av. de Beaugard, 28.  
VANNEY frères, épicerie-primeurs, rue de Lausanne, 31.  
Laiterie ROLLE, rue des Alpes, 35.  
Parfumerie Nouvelle. Rose THALMANN, parfums, lingerie, Péroles, 10.

Produits de marque

FLOCONS KLIBA — KLIBA MIGNON  
BISCUITS M. L. R.

Ces produits sont tout particulièrement recommandés aux consommateurs, tant pour leur qualité que pour leur prix avantageux.

## TICKETS



la casserole pour le gaz et l'électricité

METALLIT, la nouvelle casserole incassable, comble vos vœux. L'intérieur émaillé résiste à la chaleur, aux acides et se nettoie sans aucune peine. Pour les réchauds électriques modèles spéciaux. Les casseroles d'acier METALLIT marque « La Cruche » sont fabriquées par les Usines Métallurgiques de Zoug

## Pâtés au lièvre

SONT

AU MENU DU JOUR

Prix de réclame : 30 ct.  
Pâtés au veau, à 50 ct.  
Samedi confiserie de St-Nicolas Ch. Leimgruber-Sommer, rue des Epouses, 8-23  
Tél. 4.56 — Expéditions.

## A VENDRE

cause départ, 1 lit et divan turc, 2 pl.; quelques tapis Orient; grande armoire 3 portes. 41007  
S'adresser à Ancienne maison Bossy-Nicolet, Bel-faux. Téléphone 25.

## Auto

Fiat 514, 4 portes, conduite intérieure, très soignée A VENDRE faute d'emploi.  
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 41021 F.

## CAPITOLE

Lundi 2 octobre 1933, à 20 h. 15

## „Après 400 ans”

Conférence de S. Exc. Mgr BESSON évêque de Lausanne, Genève et Fribourg en faveur de

L'UNION FRIBOURGEOISE POUR LE BIEN DES AVEUGLES

PRIX D'ENTRÉE :

Réservées Fr. 3.—; autres places Fr. 2.—, impôt en plus

## Le notaire

## A. Perrin

a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert à

## Châtel-St-Denis

une

## Etude de Notaire

Bureau à l'Hôtel de Ville (1<sup>er</sup> étage).

## Mises publiques libres de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, M. Amédée Favre, fermier, à Granges-sur-Marly, exposera en mises publiques, le 5 octobre, dès 9 h. 1/2 du matin, son chédail, savoir : 4 chars à pont, 1 voiture, char de marché, 1 fuste à purin, faucheuse, faneuse, charrue brabant, herse, buttoir, batteuse, coupe-raves, colliers, ainsi que tout le petit chédail d'un domaine de 80 poses.

Dès 2 heures, le bétail, savoir : 3 chevaux, 13 vaches, dont 6 prêtes au veau, 3 génisses de 2 ans et 4 veaux de l'année. Le bétail est pie-rouge.

Il sera mis en vente 15000 pieds<sup>3</sup> foin et 6000 p. regain. 14599

Pour l'exposant :  
Auguste Clément, huissier jud.

## NOUVEAUTÉ

## L'ascension d'une âme : Yvonne (1914-1929)

Souvenirs d'une maman

Prix : Fr. 2.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG  
130, place St-Nicolas, et avenue de Péroles, 38

## Auberge de Posat

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1933

## RECROTZON

Invitation cordiale.

41028

Le tenancier.

## Grande mise de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra, devant l'auberge du Lion d'Or, à Farvagny-le-Grand, mardi, le 10 octobre, à 9 heures du matin, pour le chédail, soit : chars, colliers, instruments aratoires, etc., etc., mobilier.

Dès 1 heure de l'après-midi, le bétail, soit 1 4 juments, 2 de trait de 8 à 10 ans et 2 à deux mains de 3 et 5 ans; 10 jeunes vaches portantes pour l'automne et 1 fraîche vèlée, 2 taures, 3 génisses et 1 vachette de 3 semaines.

Se recommande : 14591

Bifrare Raymond, Farvagny-le-Grand.

**ACTUELLEMENT VOUS COMMANDEZ** avantageusement :  
**UN VÊTEMENT** de soirée de ville de sport  
 Manteaux et pardessus  
 De la plus récente mode  
 Prix avantageux  
 Exécution de 1<sup>er</sup> ordre  
 Pour Dames : costumes tailleur manteaux fourrures  
 chez **M. GEHRINGER - BOPP** tailleur diplômé  
 ARCADES DE LA GARE FRIBOURG

**ATTENTION**  
**Inventeurs et intéressés**  
 Ouverture de l'exposition permanente d'inventions et de nouveautés brevetées dans la salle de la bourse des inventeurs de P.E. V. S., Zurich, Stampenbachplatz, 1. (Parterre.)  
 A partir du 15 octobre ouvert à chacun 1  
 lundi à vendredi, de 9-11 et 3-5  
 samedi 9-11  
 Entrée libre. Renseignements gratuits sur l'exposition et toutes les questions de législation de brevets. Service de relations avec les fabricants. 32820  
 Tél. 25.650 Administration officielle de E. V. S.

**Syndicat des sélectionneurs de la Sarine**  
 Nous vendons dans les dépôts de la  
**Fédération des syndicats agricoles, à Fribourg**  
**FROMENTS : Mont-Calme, Plantahof, Grangeneuve, Tronchet.**  
**SEIGLES : Mont-Calme, Pays, Châteauneuf, Witzwil.**  
 Le seul syndicat fribourgeois qui est en mesure de garantir la vente des semences de première génération. 238 N

**Hôtel du Cœur Brûlant, à CORMONDES**  
**Bénichon**  
 Dimanche et lundi 1<sup>er</sup> et 2 octobre  
 Orchestre de 1<sup>er</sup> ordre Pas de ruban  
 Diners et soupers de bénichon  
 Invitation cordiale. 14506  
 Famille Schafer.

**Gymnastique rythmique**  
**Culture physique**  
 Mlle Mux GERBER, prof. dipl. de gymn., fait part à ses élèves que ses cours recommenceront le 17 et le 19 octobre 1933. 14553  
 Le programme des cours sera annoncé dans les journaux du 15 octobre.

**Madame Joseph GENOUD**  
 Avenue Beauregard, 8  
 vient de recevoir les nouveautés de la saison en robes et manteaux pour dames et enfants.  
 14582 Prix très avantageux

**QUI ?**  
 pr cause de départ, sous-louerait un grand chalet avec parc, basse-cour, jardins, chauffage central ? Prix dérisoire.  
 Convientrait à famille d'employé, fonctionnaire, avocat, professeur.  
 S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14426 F.

**On cherche**  
 appartement de trois chambres et cuisine, avec un peu de terre et jardin, aux environs de Fribourg. 14587  
 S'adr. à Jules Richoz, Matran.

**A VENDRE**  
 froment 245, variété inversable à grand rendement, chez Besson Lojts, à Cormérod. 14583

**Pressant**  
 Je remets mon café, pour cause santé, repêché et marchandises, 10.500 fr. Ecrite sous O. M. 133, poste restante du Mont-Blanc, Genève. 6549

**D<sup>r</sup> SCHOUWEY, Le Mouret**  
 suspend ses consultations régulières pour cause de déménagement  
**REPRISE LE 9 OCTOBRE**  
 de 8 h. 1/2 à 11 h. et de 12 à 13 heures

Achetez de préférence les 1312-1 bonnes marques de savon  
  
**CASTOR et LION**  
 Savonnerie K L I N K Villeneuve

**Vente de domaine**  
 aux enchères publiques  
 Jeudi 5 octobre prochain, dès 14 heures, à l'auberge de Fétingny, M. Emile Blanchard exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le domaine qu'il possède au dit lieu et comprenant : maison d'habitation, grange, écurie et 14 poses de terre (verger, eau, fosse à purin avec vidange).  
 Pour renseignements et conditions de mise, s'adresser au propriétaire ou au bureau sousigné, à Estavayer :  
 14584 M. REICHLIN, notaire.

Dimanche et lundi, 1<sup>er</sup> et 2 octobre  
**BÉNICHON**  
 au Café de l'Etoile à CORDAST  
 INVITATION CORDIALE Famille Bieri.  
 14564

**Le marché-concours de semences de céréales d'automne, à Guin**  
 durera pendant toute la période de semences d'automne  
 Nous vendons des semences sélectionnées et visitées sous le contrôle de la station fédérale d'Oerlikon.  
**Froment Plantahof Froment Mont-Calme**  
**Seigle du pays Seigle Mont-Calme**  
 Transport par chemin de fer au tarif réduit de 50 %.  
 Adressez vos commandes au Syndicat des sélectionneurs de la Sarine, à Guin. (Tél. 45.80, dépôt). 170-6

**N'oubliez jamais**  
 que c'est la  
**Grande Teinturerie de Morat S. A.**  
 qui, grâce à sa puissante organisation, est le mieux à même de faire dans de bonnes conditions le  
**Lavage chimique et la Teinture des vêtements**

**MAGASIN A FRIBOURG**  
 GRAND'RUE, 6 Téléphone 243

**Vente juridique d'immeuble**  
 Vu l'insuccès des premières enchères, l'office des poursuites de la Gruyère vendra, mardi 3 octobre 1933, à 2 heures du jour, dans une salle particulière de l'Hôtel de ville, à Riaz, les immeubles art. 757, 758, 759, 760, 761, de la commune de Riaz, comprenant habitation, scierie, grange, écuries, hangars et pré de 56 ares 55 ca., et les art. 83, 84a, 84b de la commune de Bulle, pré de 53 ares 88 ca., appartenant aux hoirs de Laurent Tornare. 35-170

**les bébés Guigoz dorment bien**  
  
 à bon lait bon sommeil... et si votre bébé ne dort pas bien, c'est que sa nourriture ne lui convient pas; vous serez sûr d'un bon résultat avec le  
**Guigoz**  
 lait de la Gruyère en poudre

**Ecole de coiffure**  
 Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificats d'aptitude garanti. Tous mes élèves trouvent des places. — L. Pezet, professeur, rue de Cointance, 24, Genève.

**Vous voulez rire avec moi ?**  
 Les Etablissements La Gaieté 12, rue du Marché, Genève, vous adresseront absolument gratuitement sur simple demande, leur Album amusant 1934. Surprises, jeux de société, tous les amusements : tours de physique, cartes, etc. 9539

**Ecole de commerce RUDY BERNE**  
 Téléphone 31.030 Boulevard 35 Fondée en 1875  
**COURS D'ALLEMAND COURS COMMERCIAUX**  
 le 26 octobre  
 Comptabilité, sténographie Aimé Paris, dactylographie, correspondance, calcul, etc. — Résultats assurés.  
 Placement des élèves. Meilleures références. Prosp. sur demande.

**A VENDRE**  
 plusieurs fourneaux, 2 tableaux à l'huile (paysage) et des catelles de fourneaux. Prix exceptionnel. S'adr. au café Populaire, rue Université, Fribourg.

**A vendre**  
 à Fribourg, rue de Lausanne, maison comprenant : un magasin et 4 logements. — Prix de vente : Fr. 65,000.— Rapport 7 %.  
 S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14349 F.

**ON CHERCHE à louer**  
**domaine**  
 de 15 poses, avec bon terrain. 41014  
 S'adresser à Alphonse Bongard, Dirlaret.

**Avis de tirs à balles**  
 L'Ecole d'officiers de la 1<sup>re</sup> division effectuera des tirs à balles au fusil au F. M. et à la mitrailleuse les  
**mercredi 4 octobre, de 0700 à 1600 ;**  
**jeudi 5 octobre, de 0700 à 1600 ;**  
**jeudi 12 octobre, de 0700 à 1600 ;**  
**vendredi 13 octobre, de 0700 à 1600 ;**  
 a) de la région « Les Paccots » contre les pentes de « Bon Riaux » ;  
 b) de la région de « Haut du Mont-La Briaz » contre les pentes ouest du Mont de Corbettaz « Cierne à la Neyre ».  
 Le public est prié de se conformer aux instructions des sentinelles. 19746  
 Le commandant de P.E. Of. J. 1<sup>re</sup> div.

**Vente aux enchères d'antiquités**  
 Les lundi, mardi et mercredi 9, 10 et 11 octobre 1933, dès 10 heures et dès 14 heures, le greffe du Tribunal II de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques dans la dépendance de l'hôtel du Soleil, au dit lieu, pour cause de départ une collection exceptionnelle d'une centaine de meubles suisses et neuchâteloises de maîtres, des tableaux, glaces, cuivres, pendules, porcelaines, bibelots, petits meubles, etc. etc. 3298  
 PAIEMENT COMPTANT  
 Exposition les samedi et dimanche, 7 et 8 octobre, dès 9 heures  
 Neuchâtel, le 25 septembre 1933.  
 Le greffier du Tribunal II Ed. Niklaus.

**Vente juridique d'automobile**  
 Mardi 3 octobre 1933, à 11 heures, devant la Maison de Justice, à Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant, une automobile Plymouth, conduite intérieure, 4-5 places. 14575  
 Office des faillites de la Sarine.


Dimanche, 1<sup>er</sup> octobre  
**au CAFÉ DU CHAMOIS VILLARS-SUR-GLANE**  
**CONCERT**  
 à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle  
 Invitation cordiale. 14595  
 Veuve Chavallaz.

**Fête des Vendanges, à Neuchâtel**  
 Billets spéciaux Fribourg-Neuchâtel, à Fr. 3.65, valables : à Paller, par les trains réguliers quittant Fribourg à 10 h. et 12 h. 11. et par le train spécial direct partant à 12 h. 50 ; au retour, par les trains partant de Neuchâtel à 17 h. 46, 18 h. 30, 20 h. 10 et 20 h. 25.

**ANDRÉ GEORGE**  
**Pierre Termier**  
 Prix : Fr. 2.75  
 AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL,  
 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38 FRIBOURG

**Fribourg expose et vend les produits de son sol**  
**Foire aux Provisions**  
 43-2  
**Fribourg 5 au 16 octobre 1933**

**Prêts sans intérêts!**  
 pour maisons locatives. Amortissements d'hypo. théques. Prospectus gratuits.  
 1,6 Millions ont été répartis par la  
**Heimat & SCHAFFHOUSE**



**elles sont délicieuses**  
**Menthe**  
**BINZ**  
**"les pastilles à la menthe" BINZ**  
 Confiserie Max BINZ, succ. de Vve L. Binz.  
 Stalden, 134, tél. 4.63. 26-6

**Louis Schorro, professeur diplômé**  
 recommence ses leçons de violon et solfège.

S'inscrire auprès de M. BROHY, concierge du bâtiment scolaire du Gambach ou au Magasin de musique, Arcade de la Gare. 14543



50 ct. seulement le paquet d'excellents cigares l'Arabe.  
 Essayez-les !  
 Vous les adopterez !!!  
 Vente en gros : 102-13  
**G. EIGENMANN et C<sup>ie</sup>, FRIBOURG**

**F. REPOND, tailleur, CHARMÉY**  
 Une bonne coupe - Des tissus de choix  
 Des teintes à la mode  
 me permettent de donner satisfaction aux plus exigeants à des **PRIX INCONNUS EN VILLE**  
 Costumes de ville 2908 B

**TOUS LES JEUDIS, AU CAFÉ FRIBOURGEOIS, BULLE**



Oh ! mon dos !  
**NE TRAVAILLEZ PLUS avec des MAUX DE REINS !**  
 Vous avez sûrement déjà entendu parler des **Pilules Foster** en cas de maux de reins. Combattez donc simplement par ce remède, les douleurs qui rendent votre travail pénible et fatiguent votre santé. Rappelez-vous aussi que les **Pilules Foster** peuvent avoir un effet en cas de rhumatisme, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, enflure des chevilles, urine trop chargée ou trouble.  
**PILULES FOSTER (pour les Reins et la Vessie)**  
 Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse : J. C. Brandenburg van der Gronden, 60, Route de Lyon, Genève.

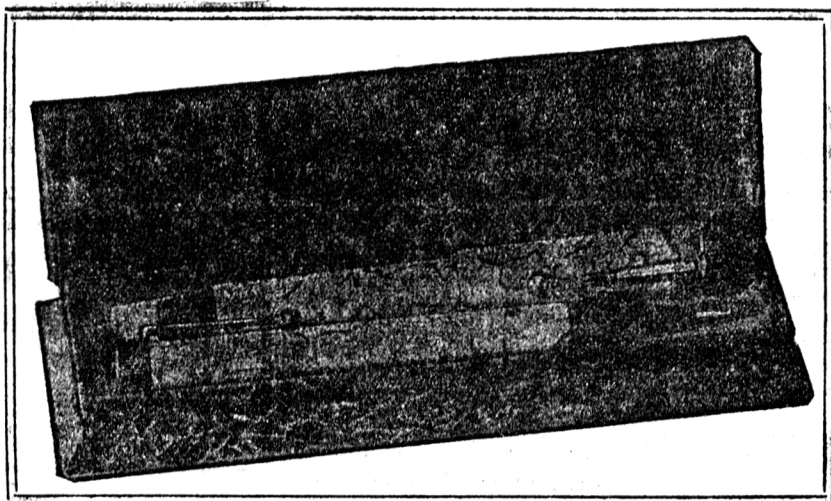
Conservez votre santé et prenez régulièrement un bain chaud aux  
**Bains des Places**  
 FRIBOURG  
 RUE DE LA BANQUE, 22. Tél. 12.65  
 ouverts tous les jours, 10 cabines. 168-1

**PAR PAYEMENTS MENSUELS** depuis  
**Fr. 10.- par mois**  
 Vous pouvez vous procurer pour la prochaine saison  
**Confections pour dames et hommes**  
**Couvertures de laine. Tissus. Tolles. Draps de lit. Lingerie, etc.**  
 Les personnes qui désirent recevoir la visite du voyageur avec échantillons sont priées d'envoyer leur adresse et acte à la **Maison du Progrès, Motard, 9, à Genève.** 9983

**Pensionnat du Sacré-Cœur**  
**La Tuilerie St-MAURICE (Valais)**  
 Complètement rénové, agrandi, pourvu de tout le confort moderne. - Hygiène. - Air sain. - Nourriture abondante et soignée. - Situation idéale  
**Cours classiques et commerciaux** d'après les programmes officiels suisses et français.  
**Ecole ménagère** **Cours professionnels**  
 Prix modérés en rapport avec la situation économique.  
 Rentrée : Internes : 2 octobre - Extérieures : 3 octobre  
 460-5 S S'adresser à la Direction.

**ACHETEZ dès aujourd'hui LE PORTE-PLUME de DEMAIN !**

La beauté et l'harmonie parfaite des porte-plumes et porte-mines se révèlent d'une façon étonnante dans les beaux écrins de luxe. L'écrin est offert gracieusement.



**PORTE-PLUME et PORTE-MINE Fr. 10.- EN NAGRE**

**AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL**  
 Magasin de Péroles, 38 et 130, Place Saint-Nicolas - FRIBOURG

A VENDRE  
**Nash 1928** Enseignement Particulier du Piano  
 Péroles 16 - Tél. 124. 14139  
 6 cylindres, cond. intér., parfait état, Fr. 800.-  
 Garage Briffod, avenue de la Gare, 18, Vevey.  
 M<sup>lle</sup> Stuckelberger a repris ses leçons



**Des nerfs de fer,**  
 voilà ce qu'il nous faudrait à notre époque. - Les impressions qui, tous les jours, criblent nos sens comme un feu roulant, nous fatiguent et nous énervent. La moindre contrariété suffit alors pour mettre à bout notre organisme et nous perdons le contrôle de nos nerfs. Nous avons bien encore la volonté de travailler, mais nous sommes déprimés et cela paralyse notre activité.  
 Coupez le mal dans sa racine : accordez-vous plus de sommeil et une meilleure nourriture. Le sommeil, c'est à vous d'y veiller ; nous pouvons, par contre, vous être utiles dans la composition de votre régime.  
 Prenez régulièrement de l'Ovomaltine à votre petit déjeuner. L'Ovomaltine est un aliment tonique composé des substances les plus nutritives ; elle est facilement digestible et se transforme immédiatement en force utile.  
 Prise avant de se coucher, l'Ovomaltine supprime la sensation désagréable de la faim et elle vous rend le sommeil réparateur des enfants, grâce auquel vous vous réveillez le matin de bonne humeur et plein d'entrain.  
**OVOMALTINE** donne des forces.  
 En vente partout en boîtes à frs. 2.- et frs. 3.60  
**Dr. A. WANDER S.-A., BERNE**

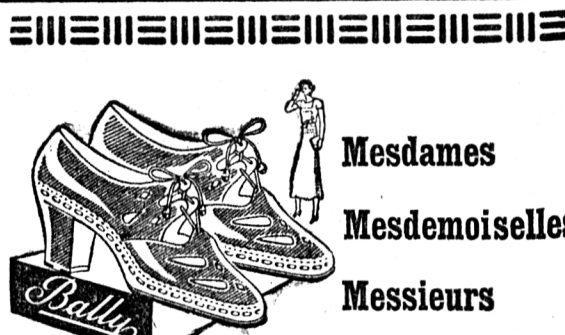
On demande, pour tout de suite, une  
**JEUNE FILLE**  
 de 22 à 25 ans, sachant faire la cuisine et connaissant tous les travaux du ménage.  
 S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 3021 B.

**Bonne à tout faire**  
 soigneuse, sachant cuire, est demandée pour séjour en Valais. - Certificats exigés.  
 Ecrire : L. C. 147, La Tour-de-Trême.

**A LOUER**  
 au centre de la ville **APPARTEMENT de 3 pièces**  
 salle de bain, cuisine, W. C. Chauffage effectué par concierge. Entrée à convenir. 14468  
 S'adresser à M. Guillaume Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.



**POUSSETTES d'enfant**  
 Madame,  
 Chez nous, vous trouverez ce que vous désirez : un grand choix de prix bas de nouveaux modèles.  
**Eichenberger frères S. A.**  
 vis-à-vis des Arcades de la gare FRIBOURG



**Ballin**  
 Mesdames  
 Mesdemoiselles  
 Messieurs

Voulez-vous une chaussure élégante ?  
 Voulez-vous un beau choix ?  
 Voulez-vous bien et pas cher ?

Un coup de téléphone au N° 8.26, Fribourg.

Nous vous offrirons un magnifique choix à la minute.

**KURTH, FRIBOURG**



**PÉPINIÈRES BOCCARD FRÈRES**  
 PETIT-SACONNEX GENÈVE  
 Arbres fruitiers et d'ornement  
 Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces  
 PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES  
 Engrais et spécialités horticoles C.P.M.R.  
 Téléphone 21.515 Catalogue franco

**A VENDRE par soumission**

Les enfants de feu Joseph Carrard, à Villaranon et Bouloz, exposent en vente, pour cause de partage, par voie de soumission et par lots, la totalité de leurs immeubles, comprenant :  
 1<sup>er</sup> lot : Maison d'habitation, grange, 2 écuries et pont de décharge, avec environ 30 poses en pré et champ et 4 poses de forêt. Très belle situation, au centre du village de Villaranon.  
 2<sup>me</sup> lot : Grange, écurie et environ 14 poses de pré et 2 poses de forêt.  
 3<sup>me</sup> lot : Six parcelles de terrain situées rière les communes de Villaranon et Siviriez.  
 Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Louis Carrard, à Villaranon. 14377.  
 L'extrait du registre foncier, le détail de la composition des lots et des parcelles, ainsi que les conditions déposent au bureau du notaire soussigné, à qui les soumissions doivent être adressées d'ici au 4 octobre prochain, au soir.  
 p. o. Fr. Dupraz, notaire, Romont.



**Le Bouilleur électrique ZENT**  
 vous procure l'eau chaude bon marché, automatiquement et sans bruit.  
 ZENT garantit qualité  
 Tous renseignements par les bureaux des 2780 B  
**Entreprises Electriques Fribourgeoises**

**Domaine de 20 poses**  
 A LOUER tout de suite dans le district de la Sarine.  
 Faire offres par écrit, sous chiffres P 14546 F, à Publicitas, Fribourg.

Dimanche, 1<sup>er</sup> octobre  
**CONCERT**  
 au Café de Granges-Paccot  
 En cas de mauvais temps, renvoyé au dimanche suivant. 14586  
 INVITATION CORDIALE Le tenancier, Fribourg.

**A LOUER**  
**APPARTEMENT de 5 pièces**, avec tout confort. Chauffage par concierge. Balcon. En plein soleil. 14464  
 S'adresser à M. Guillaume Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.

**Domaine**  
 66 poses, à Granges-sur-Marly, A LOUER, dès le 22 février 1934. Habitation spacieuse. Bâtiment d'exploitation séparé ; grand creux à purlin, monte-charge, moteur, lumière électrique.  
 S'adresser, de préférence le samedi, à F. von der Weid, inspecteur forestier, Grand'rue, 20. Téléphone 12.97. 14493